

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Tanindrazana–Fahafahana-Fandrosoana

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
FONDAMENTALE ET DE L'ALPHABETISATION

TENDANCES RECENTES ET SITUATION ACTUELLE
DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES
ADULTES (EdFoa)

Rapport national de Madagascar

DIRECTION DE L'ALPHABETISATION

Avril 2008

Le développement d'un pays, d'une nation, repose avant tout sur ses capacités à mobiliser des ressources humaines à la hauteur des tâches et des attributions qui leur incombent. Un adage malgache bien connu dit : « Ny fanahy no maha-olona, ny olona no harena » (l'Homme sensé se caractérise par la nature de son âme, et les ressources humaines constituent une richesse potentielle). Toutefois, disposer de cette richesse potentielle n'est pas toujours acquis d'office. Les grandes nations développées dans le monde n'ont pas ménagé leurs efforts avant de pouvoir récolter les bénéfices générés par une population active, instruite et bien formée.

En ce début du 3^{ème} millénaire, Madagascar à l'instar des pays ayant participé au forum de Dakar en 2000 a pris l'engagement à assurer pour tous les citoyens la réalisation des buts et objectifs de l'éducation pour tous.

L'Education pour tous préconise la satisfaction des besoins éducatifs fondamentaux qui permet à chacun de développer toutes ses facultés, pour vivre dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre.

Si l'éducation pour tous est ainsi devenue une préoccupation majeure au niveau de l'agenda international, il est donc important de placer l'éducation et la formation dans le processus de développement humain durable à Madagascar et dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Une population éduquée et informée peut agir pour la transformation de la vie de chaque individu ainsi que celle de sa propre communauté.

L'éducation et la formation devraient cibler toutes les forces vives de la nation. La promotion de l'éducation des groupes défavorisés, et plus particulièrement des enfants et des jeunes en situation difficile, des personnes en situation de handicap, des adultes analphabètes, des femmes, des populations rurales, constitue ainsi une des priorités pour Madagascar. En effet, comme le relèvement socio-économique du pays demande la participation effective, active et efficace de l'ensemble de la population, l'on ne peut se permettre d'ignorer l'énorme potentialité humaine que constitue cette frange relativement importante de la population.

Cette prise de conscience pour aider tous les groupes sociaux à acquérir et à maintenir les savoir-faire fondamentaux se justifie également par le fait que dans l'évolution du contexte universel global, le savoir est désormais une variable importante du développement. Les personnes dépourvues d'un capital symbolique suffisant deviennent de ce fait fonctionnellement superflues. Ainsi, comme l'éducation est désormais une des conditions essentielles de l'ascension sociale, de l'acquisition des biens culturels, matériels et de l'exercice de la citoyenneté, elle devrait être accessible à tous, sans aucune restriction. Il est important donc de donner à chacun la possibilité d'apprendre, de s'instruire et de se former, de mieux s'intégrer dans le cadre de vie dite « moderne », caractérisé de plus en plus par l'utilisation de l'écrit et par la valorisation des compétences.

Face à la performance non encore satisfaisante du système d'éducation formelle, l'alternative de l'Education Non Formelle est reconnue par l'Etat malgache.

L'éducation non formelle est constituée de toute activité éducative en dehors du système éducatif formel. Elle est destinée à offrir des possibilités d'apprentissage à tous ceux qui n'ont pu tirer profit du système éducatif formel pour leur préparation à la vie active. L'approche non formelle est multiforme aussi bien au niveau de l'organisation (l'apprentissage en groupe, apprentissage par les pairs,

accompagnement à domicile, approche communautaire, animation de rue, activités ambulantes, apprentissage à plein temps ou à temps partiel ...), qu'au niveau des contenus (alphabétisation fonctionnelle, éducation à la vie familiale, activités d'intégration sociale, apprentissages techniques, animations culturelles et sportives ...). Cette diversité constitue l'essence même de la richesse et de la nécessité de l'éducation non formelle dans la mesure où elle répond à des besoins individualisés et peut s'adapter plus facilement aux réalités socio-économiques des apprenants.

1. Aperçu général de la situation dans le pays

1.1. Cadre géographique

Située dans l'Océan Indien entre 11° 57' et 25° 30' de latitude Sud et entre 43° 14' et 50° 27' de longitude Est, à cheval sur le Tropique du Capricorne, à 400km de la côte Australe d'Afrique et séparée de cette dernière par le canal de Mozambique Madagascar se trouve dans l'hémisphère Sud, dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien, a une superficie de 587.041km², elle s'étend sur près de 1.580 km du nord au sud et de 580km d'est en ouest.

Le relief, accidenté, se répartit en plusieurs zones géographiques:

la savane et les plaines développées à l'ouest

les hautes terres intérieures et les falaises

les forêts tropicales de l'est et les plateaux semi-désertiques du sud et de sud-ouest

Ces diversités régionales constituent en soi des barrières naturelles entre les zones, sources d'enclavement.

De par son relief, le pays dispose d'une grande diversité climatique tropicale. D'une manière générale il y a un net contraste entre d'une part, une saison chaude et humide, et d'autre part une saison plus fraîche et moins pluvieuse.

Selon les régions, on distingue:

un climat aride et à faible précipitation pour le Sud (de 500 à 800 mm par an)

un climat chaud et humide à fortes précipitations provoquées par l'Alizé à l'Est

une alternance d'une saison sèche et d'une saison humide à l'Ouest et l'extrême Nord

un climat tempéré à précipitation moyenne sur les Hauts- plateaux

Influencée par le climat, la végétation naturelle offre des variétés considérables:

au Sud des plantes épineuses typiques du climat sec

à l'Ouest des arbres à feuilles caduques

sur les Hautes terres des espèces tropicales

à l'Est, des forêts tropicales plus ou moins denses.

Madagascar se distingue par ailleurs par l'endémicité exceptionnelle de sa flore et de sa faune qui en fait un « sanctuaire » de la Nature à préserver. Cependant, la pratique des feux de brousse, le défrichement inconsidéré des forêts, la culture sur brûlis (tavy), l'érosion, entraînent la dégradation de l'environnement et, corollairement, une dégradation des conditions de vie.

Madagascar présente une biodiversité exceptionnelle, de par son endémicité: Plus de 60% d'espèces animales et végétales sont spécifiques de l'île.

Notons enfin la richesse en ressources minières du sous-sol malgache. Des gisements de minerais de fer, de charbon, de cuivre, d'étain, de mica sont localisés

dans diverses régions. Les pierres précieuses offrent une gamme de variétés considérables, tels que le saphir, le rubis, l'émeraude. Toutefois, l'exploitation de ces ressources est peu développée alors que les gîtes recensés présentent de réels potentiels économiques. On observe cependant actuellement un début d'exploitation de l'ilménite dans le sud ainsi que des prospections pétrolières dans l'Ouest et en mer

Madagascar est doté actuellement d'un système de gestion politique avec un Président de la république élu au suffrage présidentiel, un Gouvernement dirigé par un Premier Ministre, deux Chambres législatives.

Le Pays applique un système de gestion décentralisée à deux niveaux : les régions et les Communes. Il est divisé en 22 Régions et 1557 Communes. Chaque niveau de collectivité territoriale décentralisée est doté d'un exécutif et d'un Conseil.

1.2. Population

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993, la population résidente de Madagascar était de 12.238.914 habitants (tableau 1). Cet effectif qui correspond à une densité de près de 21 habitants au kilomètre carré place le pays parmi ceux qui en Afrique subsaharienne, sont moyennement peuplés.

Tableau 1 Indicateurs démographiques de base

	ENDS	RGPH	ENDS	EDSMD
Indicateurs	1992	1993	1997	2003-2004
Superficie (km ²)	587.401	587.401	587.401	587.401
Population totale		12.238.914		
Densité (habitant/km ²)		20,8		
Population urbaine en %			22,8	24,6
Sources : Institut National de Statistiques Enquête Démographique et de Santé, ENDS 1992 Recensement Général de la Population et de l'Habitat, RGPH 1993 Enquête Démographique et de Santé, ENDS 1997 Enquête Démographique et de Santé, EDSMD 2003-2004				

Avant l'EDSMD (2003-2004), Madagascar a réalisé le RGPH de 1993 et deux enquêtes d'envergure nationale : Enquête Démographique de Santé de 1992 et 1997. Ces opérations ont permis d'obtenir des indicateurs démographiques de base à différentes dates, qui servent de base de croisement des données statistiques livrées dans le présent document.

Tableau 2 Effectif de la population selon la projection avec la variante moyenne (Projection 1993) en milliers

Dernière mise à jour: 06/03/2008

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Population de Madagascar	14 222	14 650	15 085	15 529	15 981	16 441	16 908
dont :							
féminin	7 132	7 343	7 559	7 778	8 003	8 211	8 461
masculin	7 091	7 306	7 526	7 750	7 978	8 230	8 447
Population urbaine de Madagascar	3 562	3 741	3 927	4 122	4 327	4 544	4 770
dont :							
féminin	1 817	1 907	2 001	2 100	2 203	2 313	2 427

	masculin	1 745	1 834	1 926	2 022	2 124	2 231	2 343
Population rurale de Madagascar		10 661	10 909	11 158	11 407	11 653	11 897	12 138
dont :	féminin	5 315	5 436	5 558	5 679	5 799	5 917	6 034
	masculin	5 346	5 473	5 600	5 728	5 854	5 980	6 104

Source : Direction de la Démographie et la Statistique Sociale, INSTAT

Depuis l'Indépendance, le rythme annuel de croissance du pays s'est accéléré. Avoisinant à peine 1% pendant la colonisation, il était de 2% en 1966, 2,7% en 1975 et il est estimé à 3% au RGPH de 1993. En raison de son caractère insulaire et de sa position géographique éloignée des grands courants migratoires mondiaux, Madagascar a très peu d'échanges de population avec l'extérieur et les phénomènes migratoires internationaux y sont négligeables.

Le tableau ci-après présente la répartition par sexe de la population totale selon le milieu de résidence.

Tableau 3 – Proportion de la population adulte (Projection 1993) en milliers

Répartition de la population par sexe et part des adultes de 15 à 80 ans ou plus, chiffres en milliers)			
Caractéristique	2004	Adultes	% adultes
Population totale	16 908	8 927	52,80
féminin	8 461	4 552	53,80
masculin	8 447	4 376	51,80
Population urbaine	4 770	2 755	57,75
féminin	2 427	1 420	58,50
masculin	2 343	1 336	57,00
Population rurale	12 138	6 221	51,25
féminin	6 034	3 144	52,10
masculin	6 104	3 076	50,40

Source : croisement de données EDSMD - INSTAT

Les tableaux 4 et 5 présentent la répartition des femmes et des hommes par certaines caractéristiques sociodémographiques : selon le niveau d'instruction atteint et l'activité économique des enquêtés.

Tableau 4 – Proportion de la population adulte par niveau de qualification (Projection 1993)

Répartition (en %) de la population par sexe et niveau d'instruction								
Caractéristique	2004	Niveau de qualification 15 à 65 ans ou plus						
		Aucun	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Supérieur	NSP/ND
Population totale	16 908							
féminin	8 461	31,35	31,22	12,56	17,72	4,08	2,25	0,82
masculin	8 447	22,04	32,57	14,95	20,55	5,61	3,50	0,77
Population urbaine	4 770							
féminin	2 427	11,2	36,7	11,9	29,9	6,0	3,6	0,7
masculin	2 343	8,8	36,9	10,6	29,6	7,3	5,9	0,9
Population rurale	12 138							
féminin	6 034	28,1	48,1	9,5	10,9	2,0	0,8	0,6
masculin	6 104	23,3	50,8	10,1	11,8	2,5	0,9	0,6

Source : croisement de données EDSMD - INSTAT

Tableau 5 – Proportion de la population adulte par situation d'emploi ou auto emploi (Projection 1993)

Répartition (en %) de la population par situation d'emploi ou auto emploi					
Caractéristique	2004	Situation d'emploi et durée, 15 à 59 ans			
		A travaillé dans les 12 mois précédant l'enquête		N'a pas travaillé les 12 mois précédant l'enquête	ND/NSP
		Travaille actuellement	Ne travaille pas actuellement		
Population totale	16 908				
féminin	8 461	81,39	0,81	17,80	0,03
masculin	8 447	89,98	2,11	7,90	0,03
Population urbaine	4 770				
féminin	2 427	63,7	1,0	35,2	0,1
masculin	2 343	77,3	3,5	19,0	0,2
Population rurale	12 138				
féminin	6 034	84,5	0,7	14,8	0,0
masculin	6 104	90,0	1,2	8,7	0,0

Source : croisement de données EDSMD - INSTAT

2. Politiques, législation et financement

2.1. Cadres législatifs, politiques et administratifs de l'EdFoa

2.1.1. Cadres législatifs et politiques l'EdFoa

Dans son Préambule, la Constitution malgache – révisée le 04.04.07 – donne une place prépondérante au développement l'homme, en stipulant : « *Considérant que l'épanouissement de la personnalité et de l'identité de tout Malagasy est le facteur essentiel du développement durable et intégré ...* ».

Cette considération est renforcée dans l'Article 22 instituant que : « *L'Etat s'engage à prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer le développement intellectuel de tout individu sans autre limitation que les aptitudes de chacun.* »

Cet engagement était déjà de mise quand la Vision nationale : *Madagascar naturellement* a été définie en Novembre 2004.

"Le peuple Malagasy, tant en milieu rural qu'urbain, sera en bonne santé et aura accès à une éducation de qualité...."

En vue de traduire ces objectifs en actions programmées et mieux coordonner ainsi le processus de développement en vue d'un saut qualitatif, une feuille de route appelée MAP (Madagascar Action Plan) a été élaborée pour définir les principales priorités de 2007 à 2012.

Mais auparavant en 2003, un document de Politique de l'éducation non formelle a été validé légalement. Ce document contient une composante appelée : «Politique Nationale en matière d'Alphabétisation et d'Education des Adultes (PNAEA) » dont les éléments cadrent bien avec les dispositions nationales qui lui sont ultérieures.

La PNAEA justifie sa pertinence en énonçant les raisons suivantes :

- coordonner les actions d'alphabétisation et d'éducation des adultes, face à la disparité organisationnelle des approches de travail,
- formaliser certaines procédures et compléter la loi 94 033 du 13.03.95 sur l'Education Nationale à Madagascar ; loi qui n'a pas été suivie d'aucun Décret d'application concernant l'éducation non formelle des adultes, (une nouvelle loi sur l'éducation est sortie en 2004 spécifiant la place de l'éducation non formelle et ses principales composantes : l'alphabétisation fonctionnelle, la formation à la vie familiale et sociale, l'éducation à la citoyenneté)
- normaliser les critères de performance, ceci facilitera la valorisation des acquis des apprenants et leur réinsertion dans des catégories professionnelles des secteurs socio-économiques, si cela s'avèrera nécessaire,
- définir un ancrage institutionnel des actions d'alphabétisation et d'éducation des adultes notamment sur le plan de prise en charge,
- améliorer la structuration du cadre de travail : des concepteurs aux formateurs de base.

2.1.2. Les objectifs prioritaires en EdFoa dans le pays

a) Ce qui est écrit dans le MAP

C'est le MAP qui détermine les objectifs du gouvernement dans les cinq années à venir. Dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes, voici ce que l'on peut extraire du MAP :

Grands objectifs :

- indice de Développement Humain des Nations Unies de 146 parmi 177 pays (2005) à 100 (2012)
- taux d'alphabétisation 63% (2005) à 80% (2012)

Les priorités immédiates du MAP, déclinées en initiatives de réforme transformationnelle, prenant en compte que 80% de la population malagasy vit en zone rurale, disposent en sa Réforme 3, dernier alinéa :

"... Pour faciliter la révolution verte, le gouvernement assurera que les semences, les engrais et la formation nécessaires sont fournis aux agriculteurs, ..."

Les actions prioritaires énoncées par le MAP sont groupées en huit Engagements, définissant les axes de mise en œuvre. Ceux-ci prévoient des dispositions pour permettre le développement des capacités propres de l'individu, qui demeure la pièce maîtresse du développement du Pays. Cependant, cinq de ces Engagements traduisent de façon explicite ces dispositions :

Engagement 3 : Transformation de l'éducation

Défi 6 : Mettre fin à l'analphabétisme

Objectifs : « Madagascar atteindra l'Objectif de Développement du Millénaire qui consiste à réduire de moitié d'ici 2015 le taux d'analphabétisme des adolescents et des adultes par rapport à son niveau de 1990. La réduction de l'analphabétisme aura aussi un rôle à jouer pour promouvoir l'épanouissement des jeunes ruraux, développer leur esprit d'entreprise et encourager la prise de risque ainsi que le sens personnel de l'initiative.

Stratégies

- intensifier les activités d'alphabétisation en dehors des programmes d'éducation scolaire en ciblant les jeunes et les adultes analphabètes.
- Proposer des programmes spécifiques pour les jeunes illettrés de 11 à 17 ans de manière à leur permettre de rattraper les programmes de l'éducation formelle, en particulier par les activités ASAMA (éducation alternative).
- Mener de grandes campagnes de sensibilisation sur la lutte contre l'analphabétisme.
- Développer une stratégie nationale pour réintégrer dans le secteur formel les enfants n'allant pas à l'école par la fourniture de formation et de conseils concernant l'alphabétisation et les aptitudes.

Projets et activités prioritaires

- Former 14.000 agents d'alphabétisation par an (Ministre responsable de l'alphabétisation)
- Produire et distribuer 750.000 matériels d'alphabétisation par an (Ministre responsable de l'alphabétisation)
- Construire 570 salles de classe par an pour les programmes d'alphabétisation en dehors du système d'éducation formelle, tels que ASAMA (Ministre responsable de l'alphabétisation)
- Mise en place de nouveaux centres d'alphabétisation et élargissement de leurs activités : programmes de nutrition, de formation technique et professionnelle de base (Ministre responsable de l'alphabétisation)
- Mettre en œuvre la stratégie nationale pour la réintégration dans le secteur formel des enfants n'allant pas à l'école.

Indicateurs

- Taux d'analphabétisme chez les adolescents/adultes âgés de plus de 15 ans : 52% en 2006 à 80% en 2012
- Pourcentage de nouveaux alphabétisés ayant suivi une formation complémentaire, par exemple dans le domaine technique et professionnel : 20% en 2006 à 60% en 201

Engagement 4 : Développement rural

Alinéa 1b : "... Des centres d'agrobusiness seront institués pour assister dans les formations et la ..."

Défi 3 : Lancer une révolution verte durable

Projets et activités prioritaires

- réformer et moderniser les pratiques agricoles à travers la formation et la diffusion des meilleures pratiques mondiales (Ministère en charge de l'Agriculture)
- promouvoir les coopératives d'utilisation de matériels agricoles (Ministère en charge de l'Agriculture)

Défi 4 : Promouvoir les activités orientées vers le marché

Objectifs : "les informations sur les opportunités offertes par le marché seront disponibles et accessibles pour mieux guider les initiatives de développement..."

Stratégies : "Développer un système de diffusion d'information sur le marché", "Renforcer les échanges intra et inter régionaux" ...

Projets et activités prioritaires

- transmettre les signaux du marché aux producteurs à travers les medias, les collectivités décentralisées, les organismes faitières (Ministère en charge de l'Agriculture)
- renforcer la capacité des organisations paysannes (Ministère en charge de l'Agriculture)

Engagement 5 : Santé, planning familial et lutte contre le VIH/SIDA

Dernier alinéa: "...La tendance de la progression du VIH/SIDA sera inversée, l'eau potable deviendra accessible et la taille moyenne de la famille malgache sera réduite, grâce à l'éducation et la fourniture de services de santé."

Défi 1 : Assurer la fourniture de services de santé de qualité à tous

Objectifs :

- une population éduquée qui comprend et utilise les services de santé fiables et qui a la possibilité de choix de traitement
- un partenariat effectif du secteur public avec les agents communautaires et le secteur privé au niveau local

Défi 8 : Approvisionner la population en eau potable et généraliser les pratiques hygiéniques et sanitaires

Stratégies : éduquer la population sur les pratiques hygiéniques et sanitaires

Engagement 6 : Economie à forte croissance

Défi 3 : Promouvoir le plein emploi

Objectif : nous assurerons une main d'œuvre bien qualifiée et à même de répondre aux besoins de l'économie

Stratégie : fournir des formations professionnelles pour soutenir les industries contribuant à une forte croissance de l'économie

Projets et activités prioritaires :

- appuyer les programmes de formation sur le tas et de formation professionnelle auprès de la Chambre de Commerce et des Industries ainsi que dans les institutions publiques (Ministère en charge du Travail)
- développer la formation professionnelle initiale et continue (Ministère en charge du Travail)

Engagement 8 : Solidarité nationale

Défi 2 : Développer une confiance sociale et promouvoir la participation citoyenne

Projets et activités prioritaires :

- développer l'éducation civique et la Charte Citoyenne (Premier Ministre)
- développer des mécanismes de renforcement de capacité des citoyens (NLIM)

b) La Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes (PNAEA)

Objectifs généraux

Cette politique se situe dans l'optique du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté. Elle repose sur trois points essentiels :

- une politique de mutation de la société en matière de rapport de production ;
- une volonté de libérer toutes les initiatives de manière à faire participer l'individu à la conduite des affaires de la cité ;
- une capacité à mobiliser les énergies et les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des stratégies et des programmes adaptés.

De façon plus précise, les objectifs de changement visés par cette politique sont :

- alphabétiser 80% des analphabètes recensés jusqu'en 2012. Les groupes prioritaires se répartissent en deux tranches d'âge : les analphabètes de [9, 14] ans et ceux de [15, 44] ans, priorité étant donnée à la force productive pour l'insertion et la réinsertion professionnelles.
- étendre l'accès et améliorer l'accessibilité des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes au maximum d'individus du groupe concerné ;
- proposer des conditions efficaces pour le contexte et la réussite des apprentissages ;
- doter le pays de capacités institutionnelles en vue d'un pilotage efficace et efficient des programmes, des actions et des activités relatives à l'alphabétisation et l'éducation des adultes ;
- rendre les programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes pertinents par rapport à l'économie, à l'emploi et au développement intégral de l'économie du pays ;
- promouvoir la synergie des différents acteurs en faveur d'une véritable alphabétisation pour le développement.

Objectifs spécifiques de la politique

Les objectifs spécifiques de cette Politique sont les suivants :

- définir les cadres de réalisation des actions de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes pour que ces actions soient facilement accessibles aux citoyens qui en ont besoin et visent leur promotion socio-économique dans leur milieu et à partir de leur milieu,
- définir et créer les bases institutionnelles de réalisation des actions d’alphabétisation et d’éducation des adultes, pour qu’elles puissent répondre pleinement et de façon efficace et efficiente aux objectifs de développement de l’éducation de base et de réduction de la pauvreté,
- doter le pays de structures de coordination et de pilotage efficaces et opportunes afin de minimiser les coûts et augmenter les capacités de résultats des différents organismes et structures œuvrant dans le domaine,
- compléter et renforcer les dispositifs textuels et réglementaires actuels notamment par des décrets d’application concernant l’éducation non formelle des adultes, tout en apportant un éclairage sur les liens et l’articulation avec l’éducation formelle,
- normaliser les cadres d’action des intervenants en alphabétisation et éducation des adultes, ainsi que les critères de progression et de performance des apprenants.

2.1.3. Les objectifs et pratiques sectoriels

a) La considération de l’Education Non Formelle des Adultes dans d’autres secteurs publics et programmes

Même si elle n’est pas mentionnée de façon explicite dans les différents départements ministériels et programmes évoluant dans le Pays, l’importance de l’Education pour les Adultes est reconnue de façon implicite dans divers secteurs. Ainsi par exemple, lorsque en 2002-2006, un effort a été fait pour mettre en place un système d’information aux fins de gestion dans le secteur éducation, dix ministères ont été identifiés comme étant concernés directement dans leurs activités par l’Education. Pour fixer les idées, voici quelques objectifs énoncés par quelques Ministères et Programmes que l’on peut inclure dans l’Education des Adultes

Ministère en charge de l’agriculture

- Assurer une formation professionnelle continue qui offre aux personnes intéressées par les activités agricoles la possibilité d’acquérir, ou de compléter une qualification ou une spécialisation par filière
- S’efforcer de développer des systèmes Agricoles axés sur le marché afin de valoriser les produits agricoles

Ministère en charge de la décentralisation

Objectifs globaux

- Développer la capacité des élus et des employés des communes à assurer leurs responsabilités en tant que promoteurs de développement local et gestionnaire des services de proximité
- Favoriser la bonne gouvernance et la démocratie locales à travers la participation des autres acteurs locaux (société civile, secteur privé) aux processus de décision et de réalisation du développement.

Objectifs spécifiques

- Développer chez les responsables communaux une compréhension des concepts de base et de la démarche de la décentralisation
- Accroître la capacité des responsables pour l’identification et la mise en œuvre des projets et actions de développement

- Améliorer la capacité des responsables communaux pour une administration efficace et une gestion de la commune selon les principes de la transparence et de la gouvernance.
- Renforcer les compétences des responsables communaux dans la mobilisation des acteurs locaux et des ressources locales.

Ministère en charge de l'artisanat

Objectifs globaux et spécifiques :

- Améliorer la compétitivité des opérateurs du secteur artisanat.
- Structurer le secteur.
- Faciliter et rechercher des financements pour la formation

A côté on peut aussi identifier des Secteurs publics qui, sans spécifier nommément l'importance de l'Education des Adultes, développent au sein de leurs activités des pratiques permanentes qui relèvent de l'Education des Adultes

Ministère en charge de l'environnement

Madagascar est un lieu important de la biodiversité mondiale. Cet état de fait est reconnu par l'Etat Malgache qui a publié en 1990 une Charte de l'environnement. Cette charte reconnaît de façon explicite en ces termes l'importance du facteur humain dans la conservation de cette biodiversité :

« (La Charte a pour objet de) développer les ressources humaines. Le Malgache reste le pivot de notre politique. Pour cela, il est nécessaire de :

- renforcer la sensibilisation et la formation des populations ;
- susciter la participation de la population notamment en renforçant les mouvements associatifs pour compléter, soutenir ou parfaire la capacité de gestion publique ;
- "moraliser la vie publique" par rapport à notre culture, notre législation, notre besoin de développement, etc. ;
- renforcer le thème "environnement", dans les programmes d'éducation générale et développer les filières de formation et de recherche ;
- exploiter et développer toute forme de vecteur pour passer le message "environnement".

En effet, il est hors de question en l'état actuel de nos possibilités d'utiliser les technologies et matériels de pointe non encore maîtrisables par nos techniciens pour conserver notre environnement.

Il s'agit surtout de mobiliser cet énorme potentiel de main d'œuvre que constitue la population rurale, d'en réveiller les sens et la compréhension de son milieu et d'en dynamiser les actions. Il nous faut renforcer le thème environnement dans les programmes d'éducation divers et développer les filières de formation professionnelle pour que le pays dispose de cadres compétents en quantité suffisante »

Parmi les multiples exemples d'applications de cette Charte, la mise en place de Communauté de base pour gérer l'environnement a été réglementée par une loi de 1996 (Les ressources naturelles renouvelables dont la gestion peut confier à la communauté de base, aux termes de l'article premier de la présente loi, sont celles relevant du domaine de l'Etat ou des Collectivités territoriales. Rentrent dans cette catégorie les forêts, la faune et la flore sauvages aquatiques et terrestres, l'eau et les territoires de parcours) et un décret d'application de 1999 (le présent décret a pour objet de définir la structure et les règles de fonctionnement des communautés de base susceptibles de se voir confier la gestion des ressources naturelles renouvelables. La communauté de base est un groupement volontaire d'individus unis par les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie commune. Elle regroupe selon le cas les habitants d'un hameau, d'un village ou d'un groupe de villages. Elle

est dotée de la personnalité morale). Dans un Pays où plus de 85% de la population ont des niveaux d'instruction inférieure à la fin de l'Ecole Primaire, la concrétisation de cette gestion de base des ressources naturelles ne peut être effective sans un appui éducationnel important. L'éducation des adultes pour la gestion et la conservation de l'environnement constituent ainsi une pratique importante des actions environnementales à Madagascar.

Ministère en charge de l'Education Nationale

Un des défis majeurs du Gouvernement malgache est l'universalisation de l'enseignement primaire concrétisée par des taux d'accès et des taux d'achèvement du primaire à 100%. Diverses actions sont observées à travers le Pays pour cela. Comme l'importance de la famille comme partenaire éducatif est reconnue par les lois successives sur l'Education, la pratique de l'éducation parentale est très développée à Madagascar surtout depuis quelques années où on se rend de plus en plus compte que pour atteindre le taux de scolarisation à 100%, il ne faut pas seulement agir sur l'offre d'éducation mais aussi sur la demande d'éducation. Or agir sur la demande signifie agir au niveau des Parents.

Ministère en charge de la Santé

L'importance de la prévention de la santé a été reconnue depuis l'Indépendance. L'engagement 5 du MAP ci-dessus confirme cette reconnaissance traduite par des pratiques d'éducation sanitaire utilisant tous les moyens éducatifs classiques (radio, télévision, brochures, prospectus, sensibilisation individuelle, sensibilisation publique, formation face à face....). Une attention particulière fut faite à l'attention des mères pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Les centres de Protection Maternelle et Infantile sont éparpillés dans toute l'Ile. Une Politique de prévention de transmission mère enfant du VIH-Sida a été élaborée et validée dans les années 200'-2006. L'application de cette politique implique évidemment diverses pratiques d'éducation des adultes. Actuellement le Ministère en charge de la santé comporte deux Directions chargées respectivement de la Protection de la santé de la Mère et de l'enfant et de la Santé de la mer et de l'enfant.

A côté de ces actions initiées directement par les Ministères c'est-à-dire fonctionnant par des financements directs du budget de l'Etat, divers Programmes de développement sur des financements divers sont aussi des cadres de réalisation et de promotion d'activités relevant de l'Education des Adultes. Parmi ces nombreux programmes nous citerons deux à titre d'exemple.

Programme national de soutien au développement rural (Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'élevage)

- Objectif global : réduire la pauvreté des paysans tout en préservant les ressources naturelles.
- Objectifs spécifiques : (i) accroître la productivité des petits agriculteurs de manière durable dans les 22 Régions – (ii) appuyer le développement des organisations des producteurs et groupes communautaires.
- Projet d'appui à la mise en œuvre du Plan d'Action du Développement Rural (PADR) élaboré par le Gouvernement : Financement des activités de production agricole et de transfert technologique impulsées par les demandes volontaires émanant des groupements de paysans – Renforcement de capacités des bénéficiaires de mener et soutenir le développement.

Programme de promotion de l'éducation de base pour tous les enfants malgaches mis en place en 2001

Ce programme est défini de façon succincte en ces termes

Bénéficiaires principaux : Enfants, jeunes gens et jeunes filles et femmes

Bénéficiaires secondaires : Populations rurales et agents des services et organismes éducatifs

Le présent Programme Conjoint de soutien à l'éducation de base est conçu par le Gouvernement avec l'appui des agences des Nations Unies (FNUAP, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, BIT, OMS) et en partenariat éventuel avec d'autres organismes de coopération, dans le cadre d'une action commune pour appuyer les efforts de Madagascar d'améliorer l'accès à une éducation de base de qualité pour tous. Il se fonde sur le principe du droit à l'éducation comme étant l'un des droits fondamentaux de l'individu et participe de la nécessité d'assurer l'effectivité de ce droit fondamental. Aussi, le présent programme entend contribuer à la résolution du problème que pose la complexe équation à deux termes à savoir: les relations entre les phénomènes de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la déperdition et des échecs scolaires d'une part, et la nécessité de remédier aux imperfections du système formel en esquissant des solutions pertinentes à la problématique du triptyque jeunesse- éducation-emploi, d'autre part. Les objectifs visés sont notamment d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans l'éducation non formelle notamment, d'améliorer la pertinence des apprentissages et de renforcer les capacités de gestion de certains personnels et responsables associatifs. Le Programme couvre une zone à haute prévalence de pauvreté et à faible demande éducative composée de 4 provinces. Il mènera des actions destinées à rapprocher physiquement et culturellement l'éducation de base des populations-cibles en particulier les filles et les femmes. Tout en s'intégrant dans les divers Plans d'action du Gouvernement pour les secteurs sociaux, notamment le PNAE, DSRP, PNP, dont il entend contribuer à la réalisation et sur la base de l'analyse approfondie faite ici de la situation de l'éducation de base, des stratégies et des actions proposées, le Programme cherchera à canaliser d'autres partenaires au développement vers des interventions dans la zone ciblée

Finalité du Programme

Le Programme adopte clairement comme priorité de s'adresser à la question de la qualité et de la pertinence de l'éducation. Le but du programme est de contribuer à la consolidation des bases d'un développement humain durable à Madagascar.

Objectif général

L'objectif général du programme est de viser, de manière harmonieuse et équilibrée, à l'extension de l'accès et à l'amélioration de l'accessibilité de l'éducation de base pour tous, ainsi que l'amélioration des contextes et conditions de réussite de l'apprentissage pour les différentes catégories de personnes ou groupes concernés, tout en accordant une attention particulière aux plus défavorisés surtout en milieu rural.

Objectifs de développement

Le Programme vise à contribuer à améliorer les conditions socio-économiques des populations à travers la mise en place d'un cadre dynamique favorable au développement d'un système d'éducation permanente et intégrée.

b) Aperçu sur les objectifs des actions des organisations de la Société Civile

Plusieurs organisations de la société civile travaillent dans des secteurs que l'on peut associer à l'Éducation des Adultes. Ne pouvant les citer tous, on a relevé quelques unes qui reflètent des tendances d'ensemble. Ces organisations sont soit spécifiques à des domaines précis, soit ayant une tendance à approcher une vision holistique de l'Éducation des Adultes :

ONG internationale Aide et Action

Objectif principal 1 : Contribuer au développement de l'EQPT

Objectifs spécifiques :

- Contribuer à l'amélioration de l'accès du maintien des enfants à l'école dans les zones d'intervention
- Contribuer à l'amélioration des pratiques pédagogiques des maîtres
- Développer les alternatives éducatives
- Contribuer à l'élimination du travail des enfants

Objectif principal 2 : Renforcer la prise en main et l'engagement des acteurs à tous les niveaux sur le développement socio-éducatif

Objectifs spécifiques :

- Contribuer à l'amélioration du pilotage et de la gestion du système éducatif
- Promouvoir l'émergence d'un mouvement citoyen autour de l'Education de Qualité Pour Tous

Association professionnelle des institutions de micro finance

Objectifs généraux

Participer au renforcement de capacités des membres et ressources en micro finance

Objectifs spécifiques

Diffusion des meilleures pratiques en micro finance

DVV International

Objectif global

Contribution à la réduction de la pauvreté à Madagascar, à travers l'appui à une éducation des adultes de qualité.

Objectif spécifique

Renforcement des capacités organisationnelles et éducatives des structures et acteurs en éducation des adultes.

2.1.4. Mécanisme institutionnel

La promotion de l'éducation et de l'insertion socio-économique relève de la volonté politique et de la solidarité nationale. C'est une action de la communauté entière qui s'enrichit de tous les apports, qu'ils soient individuels ou collectifs, publics ou privés, locaux ou nationaux.

Une politique nationale doit dépasser le stade d'une politique ministérielle et sectorielle. Elle doit bénéficier de la contribution de tous les ministères, transcender les clivages entre les particularismes provinciaux et les intérêts nationaux.

Actuellement le mécanisme institutionnel de l'Education des Adultes n'est pas encore spécifié de façon claire. Les actions sont encore réalisées par chaque acteur sans mécanisme de coordination ou de synergie bien défini. Mais le rattachement explicite au Ministère de l'Education nationale des principales composantes de l'Education

non formelle (alphabétisation fonctionnelle des adultes et éducation à la citoyenneté) indique clairement la volonté de l'Etat à harmoniser de façon cohérente les diverses actions d'Education. De 2002 à 2006, un effort a été fait pour réunir les acteurs institutionnels pour la mise en place d'un système d'information centralisé de gestion de l'éducation. Mais les résultats sont encore en suspens. Mais durant les années 2008-2009, un mécanisme de gestion de l'alphabétisation, mécanisme qui servira de base à un futur mécanisme de gestion de toute l'éducation non formelle, sera précisé de façon participative et validé légalement.

Le Document de la PNAEA donne une première vision de ce que pourrait être ce mécanisme institutionnel. Le paragraphe décrit d'ailleurs les principales orientations stratégiques de la PNAEA qui donne un aperçu de l'état global de l'éducation des adultes actuellement et des options de développement à entreprendre, au moins pour la partie « alphabétisation ».

Dispositif au niveau national

Une structure permanente interministérielle devrait légitimer les actions et leur conformité aux différents dispositifs en vigueur.

Un organe mixte de pilotage et de coordination, dans lequel se reconnaissent les différentes catégories d'acteurs directs : Etat, Collectivités Territoriales Décentralisées, Société civile, partenariats divers, devrait assurer la mise en œuvre de la PNAEA.

Le suivi du respect du principe « tripartite » de la mise en œuvre : Etat – secteur privé – société civile doit être assuré à tous les niveaux des actions.

Les ressources de la coopération bilatérale et multilatérale doivent être prises en compte et leur utilisation développée au maximum pour la réussite de la mise en œuvre de la PNAEA.

La structure interministérielle et la structure de pilotage sont dédiées à la mise en œuvre. Mais il faut une structure représentative de tous les concernés, assumant un rôle délibératif, de validation, de suivi, d'orientation et de réorientation de la politique.

Les personnes et structures ressources régionales doivent faire partie des organes de co-pilotage et de co-animation.

2.1.5. Orientations stratégiques de la PNAEA

A. Orientations générales

a) Mise en place d'un cadre institutionnel

- Analyse de la situation
 - ✓ Constats

Les différents constats réalisés font état de la faiblesse structurelle, institutionnelle et fonctionnelle de la structure actuelle désignée pour être en charge de l'alphabétisation. Cette faiblesse est un reflet de la considération apportée aux actions d'alphabétisation et d'éducation des adultes. L'institution en charge de l'alphabétisation n'a jamais été dotée de vraies ressources nécessaires. L'éducation des adultes n'a pas d'ancrage institutionnel stable.

Il y a une absence effective des structures de base d'encadrement. La difficulté qu'ont les responsables communaux, à mettre en évidence le

problème d'analphabétisme est le signe de cette absence. Il manque à ces responsables la capacité de faire un recensement plus précis des analphabètes. L'approche faite par le Plan Communal de développement est déjà un acquis à Madagascar. Mais pour identifier les besoins éducatifs, des structures d'encadrement à la base faciliteront et amélioreront cette tâche au niveau local.

Le peu de considération accordé aux organismes intervenant de manière professionnelle, manifeste le manque d'intérêt en ce domaine. La compensation pour les alphabétiseurs est souvent dérisoire ou quelquefois même oubliée. La gestion du plan de carrière du personnel en alphabétisation n'est pas reconnue de façon formelle.

✓ Résolution

Considérer l'alphabétisation et l'éducation des adultes comme une composante très importante de l'éducation non formelle suppose la prise en charge de l'alphabétisation par une structure stable dotée de toutes les ressources exigées par sa mission.

Cette institution officielle et pérenne prendrait en charge l'action, résoudrait les problèmes de reconnaissance et d'homologation des acquis.

• Orientations d'actions

✓ Une institution officielle en charge de l'action, sera mise en place et dotée des ressources matérielles et financières exigées par sa mission. Le renforcement des capacités en ressources humaines, tant sur l'effectif que sur la compétence pour assumer la mission figure parmi les priorités de cette institution.

✓ La mission, les objectifs ainsi que le cahier de charge de cette structure seront redéfinis pour améliorer le futur des actions de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. L'élaboration de ce cahier de charge définira de façon claire les rôles respectifs de l'Etat et des acteurs privés.

✓ Cette mise en place tiendra compte de l'évaluation des capacités de mobilisation de la structure actuelle.

b) Renforcement de capacités

• Analyse de la situation

✓ Constats

La qualité des actions et des résultats n'est pas satisfaisante. Celle-ci est due non seulement à l'insuffisance des capacités formatives et organisationnelles, mais aussi au manque de compétence à mobiliser des ressources.

On a observé jusqu'à maintenant des actions répétitives sans effets vraiment mesurables et durables. Les actions d'alphabétisation et d'éducation des adultes se heurtent à la difficulté de fixer des programmes éducatifs adaptés aux groupes d'apprenants selon leur spécificité. Les collectes de données ont révélé que les durées fixées pour les apprentissages sont très variables et ne permettent pas d'apprécier exactement les performances acquises par les apprenants. La non compensation des prestations des alphabétiseurs provoque leur démotivation et l'abandon du processus par les apprenants s'ensuit très facilement.

Des actions sont parfois « dictées » par des impératifs internationaux ou nationaux, sans liens directs avec les besoins des groupes cibles, et sont exécutées en priorité.

Des intervenants exécutent des programmes orientés par leur propre cadre logique d'intervention qui ne s'articulent pas aux besoins prioritaires de l'EdFoa nationale.

- ✓ Résolution
 - Les intervenants en alphabétisation et en éducation des adultes conduisent des actions professionnalisées, coordonnées et normalisées sur le plan méthodologique et organisationnel.
 - Des référentiels pour les niveaux de performance sont mis en place.
 - La capitalisation des acquis et des expériences réussies est à renforcer.
- Orientations d'actions
 - ✓ Les expériences existantes sont valorisées par des rencontres de mise à niveau et d'échanges ; ces rencontres sont institutionnalisées en vue de remise à jour permanente de la pertinence des approches.
 - ✓ Des référentiels sont élaborés à partir des capitalisations des expériences existantes : collecte des pratiques couronnées de succès, appui à leur capitalisation et à leur diffusion.
 - ✓ Les capacités des acteurs sont renforcées pour une alphabétisation et une éducation des adultes de qualité en formant des formateurs et des relais.

B. Orientations spécifiques

a) Professionnalisation des acteurs

- Analyse de la situation
 - ✓ Constats

L'effectif des alphabétiseurs est insuffisant pour répondre aux besoins et la qualité de leur prestation est insatisfaisante

Le recrutement des alphabétiseurs locaux est confronté à un problème de profil. Des personnes venant à peine d'être alphabétisées sont parfois désignées pour alphabétiser les autres. La formation des alphabétiseurs, en général, a toujours été insatisfaisante.
 - ✓ Résolution

Le métier d'alphabétiseur est professionnalisé.
- Orientations d'actions
 - ✓ Concernant les alphabétiseurs
 - Le statut d'alphabétiseur, en tant que reconnaissance par le corps social d'exigences de compétences particulières et différenciées, doit être institutionnalisé.
 - Le travail d'alphabétiseur est un travail à temps plein et un alphabétiseur est chargé d'un nombre limité d'apprenants.

Le profil des alphabétiseurs est défini comme suit :

 - Avoir au moins 18 ans,
 - Etre résident de préférence dans la localité,
 - Avoir fait des études du premier cycle de l'enseignement secondaire ou équivalent,

- Etre formé en alphabétisation et ayant des notions pédagogiques et andragogiques, ainsi que des notions en communication sociale,
- Avoir une vision systémique du développement,
- Etre engagé et militant pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes.
- Un plan de carrière pour les alphabétiseurs doit être formalisé.
- Le « pur bénévolat » doit être limité mais le volontariat est à encourager et des mesures adéquates de rémunération doivent être adoptées.
- ✓ Concernant les formateurs d'alphabétiseurs
 - Des structures de formation et des écoles d'alphabétiseurs et d'éducateurs d'adultes sont mises en place et sont opérationnelles.
 - La formation horizontale entre acteurs doit être renforcée. Les formateurs sont disponibles auprès de diverses entités intervenant, ils ne sont pas difficiles à identifier dans la phase transitoire, puisque les organismes de rattachement sont connus.
 - Le profil des formateurs d'alphabétiseur est défini comme suit :
 - Avoir plus de 21 ans,
 - Avoir fait le second cycle de l'enseignement secondaire ou équivalent,
 - Avoir suivi une formation de formateur initiale et une formation d'alphabétiseur formateur,
 - Avoir une vision systémique du développement,
 - Avoir le sens de la communication sociale ou ayant été formé en la matière.
 - Les normes de la formation vont être définies par un comité technique qui est censé à terme, faire partie intégrante d'une section de l'Institut de l'Education Non Formelle.
 - La formation peut être organisée par la structure officielle en charge de l'alphabétisation, mais réalisée de façon opérationnelle, conjointement avec les organisations non gouvernementales qui ont pu capitaliser leur méthode d'intervention.

b) Coordination des actions

- Analyse de la situation
 - ✓ Constats

L'éparpillement et la multiplicité des actions prouvent un manque manifeste de coordination de ces actions.

Des zones avec des taux d'analphabétisme élevés ne sont pas encore touchées par l'alphabétisation. Les capacités de production de matériels d'apprentissage ont besoin d'un renforcement significatif. Les interventions auprès de certains groupes spécifiques d'illettrés, à savoir : jeunes déscolarisés, femmes, élus, militaires, prisonniers, sont insuffisantes.
 - ✓ Résolution
 - Les pratiques des échanges entre les acteurs doivent être internalisées
 - Une bonne répartition des appuis existants devrait être soutenue.
- Orientations d'actions

- ✓ L'instance de coordination à chaque niveau : national et régional doit être clairement désignée et le rôle et les attributions de cette instance doivent être diffusées aux différents acteurs et aux divers échelons.
- ✓ Chaque instance de coordination doit être dotée des ressources exigées pour la réalisation de sa mission.
- ✓ Un appui doit être apporté pour une répartition des rôles entre les acteurs vis-à-vis de groupes cibles spécifiques, en définissant au besoin des groupes cibles prioritaires.

c) Professionnalisation des actions

- Analyse de la situation

- ✓ Constats

Il n'y a pas de procédures et de mesures pour reconnaître les performances acquises en alphabétisation et éducation des adultes. Il n'y a pas davantage de structure d'homologation des produits de l'alphabétisation.

Des difficultés sont observées pour une réinsertion des alphabétiseurs dans des catégorisations socioprofessionnelles. Après une période d'enthousiasme au début, les apprenants et les acteurs sont ensuite démotivés par manque de reconnaissance de leurs capacités.

- ✓ Résolution

Une reconnaissance des performances et des compétences issues de l'apprentissage et de la réalisation de formation éducation pour les alphabétiseurs et les formateurs doit être établie dans le système non formel.

- Orientations d'action

- ✓ Un appui à la professionnalisation de l'action d'alphabétisation doit être mis en place
 - ✓ Des procédures pour l'intégration des produits de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes doivent être établies
 - ✓ L'équivalence des performances acquises par l'apprentissage et la dispense en alphabétisation par voie de procédures est formalisée

d) Intégration des actions

- Analyse de la situation

- ✓ Constats

Les actions de formations sectorielles et autres mesures éducatives sont souvent bloquées en raison de l'analphabétisme. L'utilisation de fiches techniques ou de documents de soutien est inhérente aux sessions de formation destinées aux adultes et aux jeunes, mais ces outils ne peuvent pas être des supports pertinents à l'apprentissage pour un public apprenant analphabète.

L'importance de l'alphabétisation est souvent sous-estimée par les acteurs de développement. Des promoteurs de formation substituent les supports écrits par des séries d'image. Cette alternative a une certaine efficacité, toutefois la dimension « adulte » dans le processus d'apprentissage se trouve réduite et la contextualisation des acquis dans le monde de l'écrit n'est pas effective. La valorisation des actions de formation n'est pas toujours assurée, si les apprenants n'ont pu retenir les conseils techniques transmis uniquement de façon verbale et la capitalisation ainsi que l'appropriation réelle sont pratiquement hors de portée.

- ✓ Résolution
L'alphabétisation opportune et adaptée apportera une amélioration des résultats des autres actions de développement pour accélérer la réduction de la pauvreté.

- Orientations d'action

- ✓ L'intégration de l'alphabétisation dans toutes les actions de développement doit être décrétée. Pour éviter un gaspillage des ressources, l'alphabétisation doit être intégrée et rendue fonctionnelle dans les autres actions de formation, pour améliorer l'efficacité et l'efficience de celles-ci.
- ✓ Une conscientisation permanente des promoteurs des actions de développement doit être menée, pour avoir leur adhésion aux causes de l'alphabétisation.

e) Mobilisation et rationalisation des ressources humaines

- Analyse de la situation

- ✓ Constats

Les ressources financières manquent à toutes les instances et à tous les niveaux d'intervention pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes. L'extension et la qualité de l'action souffrent de cette insuffisance. Il est impossible de suivre et d'évaluer les acquis. Les matériels d'apprentissage sont insuffisants en qualité et en quantité.

- ✓ Résolution

Les actions éducatives dans le système non formel sont complémentaires de celles du système formel, elles doivent être traitées et considérées de façon égale. Des ressources financières et des infrastructures pour leur réalisation doivent être attribuées au système éducatif non formel. Des allocations financières sont prévues pour les pratiques d'alphabétisation conformes aux références communes.

- Orientations d'action

- ✓ Les ressources financières existantes doivent être rationalisées.
- ✓ Un schéma incitatif de financement de l'alphabétisation doit être étudié et mis en œuvre.
- ✓ L'intégration du financement des actions de l'alphabétisation doit être décrétée dans le budget des différents ministères.
- ✓ Le financement de l'alphabétisation comme un passage obligé avant d'investir dans les projets de développement à Madagascar doit être établi comme préalable par l'Etat.

f) Amélioration de partenariat

- Analyse de la situation

- ✓ Constats

Les différents acteurs sont ignorants du blocage entraîné par l'analphabétisme, ceci explique en partie leur manque d'engagement en faveur de l'action d'alphabétisation. L'implication des différentes entités est insuffisante.

Le comportement général reste au niveau de la simple sensibilité vis-à-vis du phénomène d'analphabétisme. L'engagement qui se traduit par des participations concrètes à l'action reste encore très limité.

- ✓ Résolution
 - Tout le monde devient partenaire pour l’alphabétisation et l’éducation des adultes.
 - Toutes les formes vives de la nation et les partenaires dans les coopérations extérieures entrent en synergie dans la lutte contre l’analphabétisme.
 - Orientations d’action

Faire un plaidoyer permanent et sollicitant les différents acteurs du développement pour des actions concrètes et complémentaires.

Une grande campagne de sensibilisation et de mobilisation de lutte contre l’analphabétisme est régulièrement organisée.
- g) Développement de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes
- Analyse de la situation
 - ✓ Constats

Il y a peu et presque pas d’évaluation des résultats obtenus par Madagascar, concernant les dispositions internationales de l’EPT.

Il manque de références disponibles et fiables pour planifier un redémarrage ou une poursuite des actions. Les risques de retomber dans les mêmes lacunes sont imminents.

La gestion déséquilibrée du système éducatif formel et non formel persiste.
 - ✓ Résolution

L’EPT, avec la contribution de l’alphabétisation et l’éducation des adultes en tant que composantes importantes de l’éducation non formelle est une réalité : 80% des adultes illettrés seront rendus alphabétisés en 2012.
 - Orientation d’actions
 - ✓ L’alphabétisation et l’éducation des adultes sont conformes aux objectifs de l’éducation pour tous dans le cadre d’action de Dakar en avril 2000 et au rapport du sommet de Johannesburg en 2002.
 - ✓ Les ressources nécessaires sont attribuées à la promotion de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes.
 - ✓ Les actions menées en alphabétisation et éducation des adultes seront intensifiées, normalisées et coordonnées. L’Etat assure le financement, le suivi de l’utilisation et toute initiative visant à inciter et favoriser les actions en faveur de l’alphabétisation.
 - ✓ Les intervenants privés assurent l’exécution opérationnelle à la base en collaboration avec les Collectivités Territoriales Décentralisées.

2.1.6. Orientations des actions : approche globale

Une analyse holistique des actions d’éducation et de formation d’adultes à Madagascar ces dix dernières années permet de dégager les tendances suivantes. Ces tendances permettent de confirmer ou de donner des contenus illustratifs aux orientations stratégiques développées dans le PNAEA

Les offres de formation et d'éducation des adultes observées à Madagascar peuvent être groupées autour de trois secteurs principaux, interdépendants certes mais identifiables par leur préoccupation essentielle :

1. Secteur socio-économique

Ce secteur comporte :

- le développement des capacités de production et de diffusion
- les actions démographiques
- l'éducation pour le développement et la promotion de capital humain
- le développement de la santé

2. Secteur de la gouvernance publique

3. Secteur environnement

Mais une approche spatiale permet de mieux les appréhender

1. Action essentiellement observées dans le monde rural

a) *Amélioration des conditions de vie*

Habitat et dépendances :

Formation et sensibilisation à la construction de latrines et de fosses d'évacuation de déchets

Accroissement des disponibilités monétaires :

Promotion à la mise en place et à la gestion d'activités génératrices de revenus qui comme leur nom l'indique a comme finalité la « commercialisation » des produits

Développement des finances rurales au moyen de coopératives d'épargne et de crédit.

Professionnalisation des actions des milieux ruraux

Formation à l'intégration des produits ruraux dans le circuit commercial avec comme principal bénéficiaire les paysans.

Amélioration de la qualité des produits notamment dans le domaine de l'artisanat ou de la commercialisation ou le développement des filières.

Santé

Prévention par le développement de l'hygiène comme l'accès à l'eau potable, les vaccinations, la lutte contre les IST/SIDA, l'habitué à des bonnes pratiques salubres....

Sensibilisation au développement des soins curatifs par l'augmentation des accès aux centres de santé de base pour les maladies courantes

Sécurité alimentaire

Formations diverses pour l'accompagnement de mise en place d'une politique visant à faire assurer l'autonomie dans l'autosuffisance alimentaire dans le monde rural.

Sensibilisations et formations à la réalisation de cultures à contre saison

Sensibilisation et formations à la création et à la gestion de magasins de stockage ou de greniers communautaires.

Formation pour une alimentation nutritionnelle et adéquate aux besoins de la population et conformes aux disponibilités des produits.

Paix et sécurité publique

Sensibilisation et formation pour une stratégie de défense civile sous forme de « contrats communautaires » ou « dina » liant les habitants d'un village, d'une région,....

Education féminine ou éducation des femmes

Education des femmes et promotion féminine pour les aider à lutter contre divers facteurs négatifs à leur épanouissement: La malnutrition, la sous-alimentation, le surcharge de travail, les grossesses précoces et rapprochées, l'insuffisance d'accès au service de santé et le manque d'informations en matière de santé, de planning familial et d'éducation sexuelle pour les adolescentes..

Alphabétisation

Action d'alphabétisation conçue non seulement comme étant le fait d'apprendre à écrire et lire à des analphabètes mais aussi comme toute action utilisant ce domaine dans le but de répondre aux besoins élémentaires en combattant la pauvreté à son public cible, d'en faire développer les ressources humaines, de construire l'économie et de démocratiser l'Etat et la société civile.

A titre d'exemple, action d'apprentissage orientée à la prévention sanitaire dans ces milieux, au développement communautaire, à l'éducation de base des adultes, à la création d'emplois et à la croissance économique.

Développement des compétences

Développement des compétences internes des personnes et leur capacité de structurations afin de contribuer à améliorer la sécurité, la santé, la prospérité et l'équilibre écologique dans le monde, en même temps qu'elle favorise le progrès social, économique et culturel, la tolérance et la coopération internationale.

Mise en place et appui à des groupements autogérés.

b) *Création des infrastructures rurales*

Diverses formations accompagnant la promotion des routes et pistes rurales dont la construction se présente comme une véritable action intégrée en promouvant au maximum la « participation locale » pour que la communauté se sente entièrement propriétaire des infrastructures construites et prend le soin de son entretien.

Formations entrant dans l'appui à l'élaboration participative d'un « Plan Communal de Développement ».

c) *Amélioration de la productivité*

Des actions de formation à la réalisation, la gestion et à la maintenance des acquis accompagnent toujours les actions. Les actions sont axées autour de deux points :

- Amélioration du sol
- Amélioration de condition de production.

Amélioration du sol

- construction de canaux d'irrigations,
- construction de barrages de rétention d'eaux
- vulgarisation et sensibilisation à l'utilisation des engrais,
- campagnes de reboisement pour éradiquer le phénomène d'érosion pour préserver la nature et protéger le sol,
- campagnes et sensibilisation visant à déterminer les méfaits des feux de brousses tant pour le sol que pour la flore et faune et qui font accélérer les phénomènes de sécheresse,

- Campagnes de reboisement pour pouvoir créer et conserver l'humidité du sol et ne pas faire tarir les sources existantes.

Amélioration des conditions de production

Vulgarisation des techniques modernes d'agriculture avec le choix de l'utilisation des mécanismes de production.

Exemples :

- le SRI (système rizicole intensive) avec l'utilisation et choix de semence à haut rendement,
- La pratique du système de variation des plantes au même sol.

Il s'agit de mettre en valeur, les choix des mécanismes de production déjà appropriés dans la localité qui y sont adaptés et qui semble donner de bon rendement.

L'augmentation de la productivité est due, entre autres à :

- L'amélioration de l'éducation, de la formation des travailleurs,
- L'apprentissage d'une amélioration de la mécanisation,
- L'amélioration de l'organisation du travail, de l'utilisation des machines,
- La diffusion des produits de la recherche appliquée et les innovations surtout dans la technologie et la gestion.

2. Les actions essentiellement observées en milieu urbain

Beaucoup des actions ci-dessus initiées en milieu rural peuvent aussi être observées en milieu urbain mais on peut ajouter d'autres domaines plus spécifiques au milieu urbain :

Amélioration de condition de vie pour les couches vulnérables

Il s'agit de :

- Eliminer les implantations d'habitats non hygiéniques,
- Améliorer au freinage des croissances des quartiers populaires insalubres et des zones périurbaines engendrant des graves situations (élargir la ville dans les quartiers périphériques),
- Prendre en main les groupes de gens pauvres constitués par des migrants qui fuient l'insécurité et la calamité naturelle ou la surpopulation rurale (opération cadastre, création de logements, adduction d'eau potable, électrification, passerelles bitumées ou en graviers, création de buses ou canaux pour l'évacuation d'eau usée)
- Encadrement et formation de ces migrants par le phénomène de l'exode rural pour leur faire créer des emplois (atelier, formation, centre de formation, ...)

Promotion de l'accès à l'éducation

- Création d'école au sein de ces quartiers périphériques, (éducation fondamentale de base)
- Education féminine ou éducation des femmes sur le planning familial, et éducation contre les IST/SIDA.

Promotion de l'accès à la santé

- Création participative et appui à la gestion des dispensaires dans les quartiers,
- Implantation et appui à l'utilisation des toilettes publiques relevant le service d'assainissement et d'aménagement de la localité.

Promotion de l'amélioration de la sécurité urbaine

- Développement de la sécurité urbaine
- Réorganisation administrative et structuration de base dans les quartiers.

Promotion de l'amélioration de l'environnement dans ces quartiers

- Promotion à l'embellissement des villes par la création d'espaces verts ou jardins publics.
- Promotion à la construction et à la maintenance d'infrastructure pour l'hygiène publique suivant les normes sanitaires (W.C, salles d'eau, bacs à ordures)

2.1.7. Orientation des actions : approche de quelques acteurs identifiés

Pour mieux concrétiser les modes d'intervention et d'actions, voici quelques exemples tirés d quelques acteurs spécifiques :

Ministère en charge de l'agriculture

- Intervention directe
- Facilitation de la fourniture de matières premières (gamme de fruits et légumes)
- Ferme pédagogique
- Domaine d'exploitation

ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'EdFoa : Aide et Action

Stratégies et plan d'action

L'ONG s'appuie sur différentes stratégies fondées sur :

- Une approche globale et intégrée de l'éducation avec un accent particulier sur l'articulation et la complémentarité entre les différents niveaux de la décentralisation (Communes, District, Région, Pays pour Madagascar) et les formes d'éducation ;
- L'influence et le plaidoyer dans diverses directions :
 - ✓ Concernant la gestion et le pilotage du système éducatif en investissant les différents niveaux de pilotage (au niveau de la Circonscription Administrative, de la Région, du District, de la Commune pour Madagascar) ;
 - ✓ A l'endroit de la société civile pour leur mobilisation au sein des cadres de concertation pour l'EPT. Il s'agit de créer des alliances et être force de proposition.
- Un ancrage institutionnel des interventions pour :
 - ✓ Assurer la légitimité des actions d'AEA-EOI;
 - ✓ Une articulation des interventions avec les différents niveaux de planification de l'éducation (MAP et plan EPT, PRD, PTD, PCDE) ;
 - ✓ Une visibilité de Aide et Action.

Plus particulièrement, en ce qui concerne l'éducation des adultes :

- Renforcement des compétences des membres des commissions communales de l'éducation (CCE) en structuration associative, gestion de projet et recherche de financement
- Renforcement de compétence des cercles REFLECT
- Alphabétisation par l'approche REFLECT

DVV International

Stratégies et plan d'action

- Promotion d'un réseau professionnel en éducation des adultes
- Renforcement de l'émergence de ressources multiplicatrices en programme d'éducation des adultes
- Promotion de recherches actions sur de bonnes pratiques en éducation des adultes, en vue de favoriser leurs diffusions et leurs larges échanges entre les différents acteurs
- Appui à l'apprentissage de la démarche Qualité, initiée avec les organisations partenaires
- Appui aux plaidoiries en faveur de l'éducation des adultes
- Production de supports à l'apprentissage

2.1.8. Principaux obstacles au développement de l'EdFoa et objectifs fixés en vue de les surmonter

Synthèse globale tirée de la PNAEA

- Les causes
 - ✓ La non scolarisation des enfants de certaines couches défavorisées de la population : zones rurales, zones marginales de grandes villes. Ces dernières vivent dans un environnement caractérisé par la pauvreté, la médiocrité de l'habitat et la ségrégation sociale et culturelle.
 - ✓ La déperdition scolaire de beaucoup d'enfants qui n'ont pu achever le cycle complet de l'enseignement primaire et viennent fatalement grossir le rang des analphabètes. C'est l'alphabétisme de retour.
 - ✓ L'absence d'un environnement socioculturel favorisant l'utilisation de « l'Écrit ». De sorte que les acquis en savoir de base chez les adultes, se perdent facilement. Les jeunes et adultes qui subissent cette situation présentent de forts pourcentages et constituent les néo-analphabètes. Ils sont victimes de l'alphabétisme de retour.
 - ✓ La carence de l'information et de la mobilisation face au danger de l'analphabétisme. Ce qui entraîne l'exclusion d'une partie importante de la population active.
 - ✓ L'enclavement géographique, aggravé par les problèmes de sécurité et les cataclysmes naturels tels les cyclones, les inondations chroniques. Ces phénomènes sont à l'origine de la fermeture de beaucoup d'écoles ou même la désertion des instituteurs.
- Contraintes dues à l'analphabétisme
 - ✓ La difficulté de transmission des messages et des formations qui explique les échecs enregistrés par les différentes actions de formation dispensées à des publics adultes en majorité analphabètes. Les études ont démontré que les adultes retiennent au maximum 25% de ce qu'on leur transmet de manière verbale. Les soucis liés aux problèmes de survie viennent de plus annihiler le peu que les groupes en situation difficile acquièrent lors des séances de formation technique sectorielle. Le risque le plus alarmant concerne les analphabètes qui agissent en complète contradiction avec les instructions techniques ou sanitaires, lesquelles sont uniquement prodiguées oralement.
 - ✓ La non implication des adultes aux différents programmes de développement qui vérifie que le fait d'être analphabète renforce généralement les résistances aux changements et à l'apprentissage, et donc au progrès en général. Les réticences vis-à-vis des propositions d'initiatives pour le développement ne sont en fait que la manifestation de ces résistances internes. La capacité de lire peut considérablement diminuer ces résistances, puisqu'elle offre à l'individu la possibilité de comparer des situations, et donc de choisir en connaissance de cause. Les projets de développement font l'objet de

documents écrits. Les contrats avec les communautés se font de plus en plus par écrit, ce qui n'incite pas les illettrés à s'engager. Les propositions diverses de partenariat avec les communautés de base auront d'autant plus de difficultés à aboutir que ces communautés auront beaucoup d'analphabètes parmi leurs membres.

- ✓ L'analphabétisme entrave la mobilisation sociale et communautaire car les analphabètes adoptent généralement une attitude de réticence face à des initiatives communautaires qui s'accompagnent des procédures. En effet, qui dit procédure, dit « instruction écrite », pour faire respecter certaines réglementations formelles, d'ordre administratif, d'ordre civique ou d'ordre culturel. Les adultes analphabètes se marginalisent volontairement, plutôt que d'être « dénoncés » ou apparentés à des « bons à rien ». Ils savent que leur situation d'illettrés va d'une manière ou d'une autre les conduire à l'humilité, à l'abus de pouvoir des autres, aux escroqueries sous différentes formes, voire à la corruption. Les analphabètes, surtout en milieu rural, évitent autant que possible toute forme de collecte de données par écrit. Ceci ne facilite pas les campagnes de recensement, de sensibilisation sur différentes initiatives en cours dans le pays. Ce comportement de fuite explique entre autre le non enregistrement des nouveaux nés à la mairie, le désengagement face au devoir fiscal, et la faible participation aux consultations populaires. Avec ces défaillances, le pays souffre énormément de manque de bases de données fiables pour planifier des actions de grande envergure. Les questions relatives aux problèmes fonciers restent les sources de frustration les plus importantes pour les analphabètes à Madagascar, puisque toutes les procédures d'enregistrement des biens fonciers sont strictement assorties de formulaires à remplir. La non maîtrise du français, qui est la langue d'usage dans l'administration, vient encore renforcer cette frustration.
- ✓ L'analphabétisme freine l'introduction d'innovations techniques et technologiques car elles sont toujours introduites au moyen de l'écriture (fiches d'utilisation ...). La non maîtrise de l'écrit entraîne l'utilisation exclusive de l'oral, ce qui engendre inévitablement une méfiance instinctive chez l'apprenant analphabète pour les données qu'il voit mais qu'il ne peut déchiffrer et/ou vérifier. Les résistances au changement sont plus accentuées chez les personnes analphabètes, puisque l'incapacité de lire et d'écrire handicape les possibilités de se documenter et de s'informer, pour libérer les initiatives et le sens de la créativité. L'analphabétisme favorise l'attachement au traditionalisme, et ceci est encore renforcé par la situation d'insularité à Madagascar, ou encore par l'enclavement dû à l'insuffisance des infrastructures routières et de la communication.
- ✓ La réticence des parents pour scolariser qui fait que l'analphabétisme se répercute sur l'accès des enfants à l'école et à l'éducation, et les rapports officiels ont nettement montré que les abandons scolaires ou la non scolarisation des enfants sont moindres dans les ménages où les parents sont instruits.
- L'absence d'une politique en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes cohérente et volontariste, qui s'est manifestée sous les différentes facettes suivantes :
 - ✓ L'existence de pratiques variées de lutte contre l'analphabétisme se caractérisant par le fait qu'il y a eu des manières de faire des campagnes d'alphabétisation, et corollairement à cela, les pratiques variaient, moins par souci de centrer l'objectif sur le sujet apprenant, mais plus pour atteindre des objectifs plus spécifiques des initiateurs de l'action, dont l'Etat lui-même.

Finalement, l'analphabétisme demeure une cause et une manifestation de la pauvreté et du sous-développement.

L'absence de références communes validées par une politique nationale – par rapport à laquelle les différents efforts peuvent s'articuler – est en général à l'origine des difficultés pour apprécier, relativiser et consolider les résultats de certaines pratiques dans une stratégie de continuité. Ainsi, les volumes horaires des apprentissages de la lecture, de l'écriture et du calcul pourront intégrer les niveaux de performance à acquérir. Dans la plupart des cas, les volumes horaires sont fixés suivant la disponibilité soit des ressources (humaines, matérielles et financières), soit des apprenants eux-mêmes

- ✓ Le déséquilibre de la couverture géographique des actions existantes révélé par l'exploitation des données sur le contexte socio-éducatif. Il existe des régions avec les taux les plus élevés d'analphabétisme, et où l'on ne repère toutefois aucune intervention en matière d'alphabétisation. D'autres zones sont pourtant favorisées par l'implantation et l'action de plusieurs promoteurs, les prestataires extérieurs préférant intervenir dans les zones facilement accessibles.

Perceptions spécifiques à partir de la vision de quelques acteurs :

ONG international Aide et Action

Principales problématiques :

- Malgré l'amélioration de l'accès à la scolarisation à Madagascar, les performances scolaires sont encore faibles : maintien des enfants à l'école et compétences à la sortie de l'école
- Offres éducatives qui ne correspondent pas aux besoins éducatifs : insuffisance de l'offre, et offre qui ne sont adaptées ni aux cibles (déscolarisés, exclus, ...) ni au marché (débouchés), ni au contexte (programme et calendrier scolaire)
- Faiblesse de capacités et d'engagement des acteurs locaux dans la gouvernance du système éducatif

Chambre d'agriculture

- Impulsion par des facteurs exogènes
- Insuffisance des informations
- Complexité des procédures pour formaliser une Organisation Paysanne (OP)
- Faible capacité voire même inexistence de capacité en établissement d'objectif
- Difficulté de se faire comprendre dans l'expression des besoins
- Les informations sur les marchés (débouchés, besoins et prix) ne sont pas accessibles
- Difficultés d'accès à la terre et sécurisation foncière, Complexité de la démarche

DVV International

Problématique : les capacités des structures et des acteurs d'éducation des adultes sont insuffisantes pour pouvoir apporter une contribution optimale dans la réduction de la pauvreté à Madagascar.

Solutions proposées par rapport à ces problèmes ; approche globale

L'analyse de ce contexte conduit à la nécessité de mise en cohérence des éléments de la Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes, à savoir l'approche à adopter, les différents niveaux d'action, les entités directement concernées.

- L'approche à adopter

L'alphabétisation et l'éducation des adultes se situent dans le cadre de l'Education Formation. Il convient ainsi en premier de les situer et de les analyser dans un tel contexte. Les actions d'éducation et de formation sont approchées au moyen du concept de « curriculum ».

Le mot « curriculum » ou « curricula » définit l'itinéraire de l'action parcourue par l'apprenant et désigne la description de deux éléments :

- ✓ D'une part l'état initial d'ignorance relative de l'apprenant et la situation améliorée qu'il souhaite,
- ✓ D'autre part le processus d'apprentissage par lequel la situation escomptée est atteinte.

Le mot curriculum intègre non seulement la relation purement pédagogique mais aussi l'insertion de l'action de formation éducation dans un contexte plus général. En effet l'action d'éducation ne peut pas et ne doit pas être considérée comme une action isolée sur l'individu apprenant. De plus si les actions à la base sont les plus visibles, elles ne peuvent être réalisées que si d'autres actions à différents niveaux se réalisent en même temps.

Trois entités sont concernées directement par ce développement de curricula : l'apprenant, les ressources humaines intervenantes et l'organisme intervenant.

L'apprenant doit être encadré psychologiquement et matériellement si le besoin se fait sentir, pour accroître de façon permanente sa motivation pour apprendre. En effet, désirer se faire alphabétiser ne va pas toujours de soi, mais les expériences ont montré qu'avec un entourage favorable à son apprentissage (famille, communauté), la résistance de l'adulte peut largement être réduite. Les ressources humaines intervenantes sont appelées à conduire leur prestation suivant les règles de l'art de la formation des jeunes et des adultes. La formation des formateurs doit être impérative et incontournable.

L'organisme intervenant en matière d'alphabétisation doit assurer la mise en application d'une vision multisectorielle et systémique de l'action. Les impacts de l'apprentissage doivent s'enregistrer dans le développement de la communauté toute entière. Les entités étatiques en charge de l'alphabétisation figurent parmi les premiers responsables pour assurer une conduite efficace de l'action.

- Les différents niveaux d'action

- ✓ Les actions au niveau de la base

- L'analyse, qui permet de déterminer le contenu des actions à entreprendre en tenant compte du contexte local, des attentes et besoins du public cible et des ressources ;
- La planification, qui permet de définir les résultats attendus avec des indicateurs mesurables, et d'avoir une programmation dans le temps et

- dans l'espace avec une identification des ressources à immobiliser, ainsi que leur répartition judicieuse et équitable ;
- L'exécution, qui assure la bonne réalisation des programmations faites et qui ne concerne pas seulement l'aspect technique mais aussi l'administration, la gestion des ressources et la supervision ;
 - Le suivi et l'évaluation, qui permettent à tout instant de situer le niveau de réalisation des actions par rapport aux résultats attendus, afin d'apporter éventuellement des ajustements de planification.
- ✓ Les appuis techniques des actions à la base
En tant qu'activité d'éducation formation, les activités d'alphabétisation et d'éducation des adultes exigent la mise en place d'un dispositif de conception, de fabrication, production-diffusion et maintenance de matériels didactiques, ainsi que d'autres équipements éducatifs et pédagogiques.
 - ✓ Les niveaux de gestion et de pilotage
La Constitution de République de Madagascar confie le social et le culturel aux Collectivités Territoriales Décentralisées. Ces CTD dont la Commune est l'émanation à la base sont ainsi les premières responsables du développement des activités d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Des actions doivent ainsi être faites pour traduire l'effectivité de cette responsabilité.
 - ✓ Les niveaux de la recherche
La Politique Nationale d'alphabétisation et d'éducation des adultes développe et encourage toutes les initiatives de recherche dans ce domaine. La complexité de la question exige des solutions locales, appropriées et originales. Les recherches doivent être capitalisées par une structure appropriée qui étudiera leur mise en application et leur diffusion aux différents acteurs.
- Les entités directement concernées
 - ✓ L'adulte apprenant et le jeune analphabète
Pour prouver l'évidence du changement du sujet adulte apprenant en acteur de son apprentissage, de son développement et de celui de sa communauté, il convient de le définir, et cela aux moyens d'indicateurs et de critères vérifiables. L'adulte et le jeune qui ont vaincu l'analphabétisme et évoluent dans un processus continu d'apprentissage, sont caractérisés par :
 - Leur sens accru de la responsabilité, en tant qu'artisans de leur propre bien-être et de celui de leur famille, sur la préservation de leur environnement de travail et de leur milieu naturel de vie communautaire,
 - Leur participation active à la gestion de la vie et des biens communautaires, et à l'appropriation de cette gestion,
 - Leur capacité de valoriser un esprit d'analyse et de négociation,
 - L'affirmation de soi qui fait d'eux des citoyens émancipés et décideurs de leur propre développement.
 - ✓ Les ressources humaines intervenantes
Elles jouent un rôle très important, d'une part pour accélérer le processus d'apprentissage, mais d'autre part aussi pour amener les apprenants le

plus rapidement possible aux résultats escomptés. Elles sont ainsi appelées à s'aligner sur un profil répondant aux critères de professionnalisme, pour mieux assumer ces attributions et ce rôle. Ces ressources humaines comprennent les alphabétiseurs et les formateurs des alphabétiseurs, qui assurent intégralement la conduite technique et pédagogique de l'action. Un profil est respectivement défini pour ces catégories de ressource humaine.

- ✓ L'engagement des autres personnes volontaires
Des personnes membres des communautés ou d'organismes d'intervention peuvent assumer des tâches d'ordre organisationnel et relationnel. Elles doivent également répondre à des profils, définis cette fois-ci par les communautés avec lesquelles elles s'engagent pour collaborer.
Si leurs tâches exigent des compétences spécifiques, ces personnes doivent aussi être formées selon des objectifs précis.

- ✓ Les structures intervenantes
Elles doivent répondre à des critères de professionnalisme, dont la description est la suivante :
 - Organisme disposant des ressources humaines qualifiées ou formées en alphabétisation, et ayant un personnel d'appui technique pour la gestion, le suivi et l'évaluation,
 - Organisme utilisant des supports d'apprentissage,
 - Organisme capable d'assumer une gestion efficace de ses ressources, donc compétent dans la planification et la mise en œuvre d'actions planifiées.

Exemple de proposition d'une solution particulière: celle de la Chambre d'Agriculture:

Appui aux OP par renforcement des capacités en :

- Aspect institutionnel : rôles et mission d'une OP, procédures de création et techniques de gestion d'une OP, modes électorales et pratiques démocratiques, vision de développement, élaboration d'objectifs, définition des rôles et missions ainsi que la présentation des besoins, capacités en technique de négociation, lobbying et plaidoyer.
- Aspect économique : organisation des filières, marketing, éducation sur l'épargne et l'investissement, protection de l'environnement et mise en valeur de la bio diversité

2.2. Financement de l'EdFoa

La réduction de l'analphabétisme, et la promotion de l'éducation des adultes dont une des raisons d'être est le maintien des acquis en alphabétisation, exigent des ressources importantes. Ces ressources ne peuvent être acquises sans la participation et l'effort de tous à tous les niveaux du pays.

2.2.1. Aspects théoriques

Principe

Le principe est de mobiliser les ressources en vue d'un investissement éducationnel à long terme, et plus particulièrement de rechercher dans les potentialités du pays un système lui permettant de s'approprier la réalisation et la pérennisation des

programmes en faveur des adultes analphabètes. A long terme, la mise en œuvre de ces programmes devrait pouvoir être assurée par les ressources propres du pays. Ce qui n'exclut toutefois pas le concours des organismes internationaux plus particulièrement dans la période de mise en route.

Modalités

Les principales sources de financement des actions d'alphabétisation et d'éducation des adultes sont :

a) Le Budget de l'Etat et des Collectivités décentralisées

Le droit à l'éducation pour tous demande une répartition équitable des dépenses budgétaires. Les groupes en situation difficile sont des citoyens à part entière et doivent bénéficier de tous les programmes de développement mis en place pour améliorer les conditions de vie de la population. Un taux du budget de l'éducation proportionnel à l'importance numérique de ce groupe de population sera réservé aux actions de promotion de leur éducation.

L'Etat et les Collectivités Territoriales Décentralisées libéreront des ressources en prélevant sur leurs fonds propres ou en créant des fiscalités particulières en faveur de l'alphabétisation, et elles faciliteront les activités d'alphabétisation au niveau local.

b) Le projet de constitution d'un Fonds d'appui

L'Etat mobilisera diverses ressources au niveau national en recourant à la parafiscalité ou en instituant des contributions nationales volontaires. Une caisse de solidarité sera mise en place et alimentée par la perception de taxes diverses, les dons et l'apport des mécènes aux niveaux local, régional et national. Il mobilisera aussi les aides extérieures pour le financement des activités. L'Etat est le premier responsable de la constitution d'un Fonds d'appui à l'éducation non formelle, et incitera en conséquence les différents donateurs locaux, nationaux et internationaux en faveur d'un tel fonds. Ce Fonds d'appui différenciera en son sein les appuis à l'éducation de chaque groupe spécifique. Il assure aussi le fonctionnement des structures de supervision de suivi et d'évaluation.

c) Les fonds propres et autres ressources

La réalisation des actions peut également mobiliser les ressources propres des structures prestataires de services et des organismes d'appui. Chaque structure peut en effet, en ce qui le concerne, avoir ses propres partenaires financiers dans la réalisation de ses actions.

Pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, les apprenants apporteront leur propre contribution minimale par leur disponibilité durant le temps d'apprentissage. Les communautés locales participeront à la logistique de base dans la réalisation des activités.

Affectation

Ces ressources contribueront à financer les différentes charges inhérentes à l'application de la politique dont :

- Les aides matérielles ou financières aux familles,

- Les allocations d'éducation et les bourses d'études,
 - Les appuis aux structures d'accueil (subvention, salaire des formateurs détachés),
 - Les appuis aux structures d'intervention,
 - Les aménagements d'infrastructure,
 - Les diverses recherches et les activités de collectes de données.
- ...

2.2.2. Aspects spécifiques

Budget de l'Etat et des collectivités

Les actions de formation et d'éducation des adultes organisées dans le cadre des actions de l'Etat (agents étatiques et fonctionnement de l'Etat) font partie intégrante des actions initiées par l'Etat ou des Collectivités territoriales décentralisées. En général elles ne sont pas différenciées au point de vue de l'exécution budgétaire des autres activités de ces structures. Ainsi les données disponibles ne permettent pas d'avoir une appréciation de leur volume ou de leur part dans le Budget de l'Etat ou du Budget des Collectivités.

Contributions des apprenants/individus à l'EdFoa

Mais dans beaucoup de situations, une participation propre est demandée aux apprenants/individus. A cet effet chaque acteur intervenant a son propre style, selon son secteur d'intervention :

Voici deux exemples :

Centre de formation agricole : apport en nature (matières premières)

Association professionnelle des institutions de micro finance : 33% du budget en 2005 (14.500 US\$) à 61% en 2006 (35.000 US\$).

3. Qualité des services d'éducation et de formation des adultes : offre, participation et acquis

3.1. Alphabétisation

Les offres d'alphabétisation constituent une des plus importantes des offres de formation et d'éducation d'adultes à Madagascar. Depuis l'Indépendance, plusieurs actions d'alphabétisation sont menées dans le pays, et les offres de formation à cet effet ont beaucoup évolué. A cause de l'insuffisance de capitalisation des expériences et l'absence de références à des normes partagées, chaque pratique pourrait être valorisée selon sa capacité à contribuer à une alphabétisation à grande échelle qui fait partie des objectifs d'une politique nationale.

Les stratégies et méthodes qui coexistent et qui sont les plus significatifs, car comportant des documents de références diffusés sont :

A l'attention des adultes

- Celles issues des pratiques de l'ancien Ministère de la Population (actuellement partiellement prises en compte par le Ministère chargé de l'Education) renforcées par leurs coopérations diverses, entre autres avec l'organisme allemand DVV International. Ainsi, une batterie de documents fut éditée en 1997-1998 comportant des livres pour apprenants et pour les alphabétiseurs et divers outils comme des boîtes à images et autres matériels didactiques.

- La stratégie de la Société Biblique Malgache, dénommée « sambatra ny mahavaky teny¹ » et qui est surtout utilisée dans le cadre des programmes d’alphabétisation initiés par les Eglises.
- La stratégie initiée par l’APEL (Action pour la Promotion d’un environnement lettré) dans la Région Sud Ouest depuis 1997, et qui intègre le parler local dans la stratégie d’alphabétisation.
- La stratégie appelée AFI-D, alphabétisation fonctionnelle intensive pour le développement, qui fut expérimentée par le Programme de Réduction de la Pauvreté et Promotion des modes d’existence Durables en 1999-2000 dans la Province de Fianarantsoa et Toliara. C’est la stratégie actuellement utilisée dans le cadre du Programme conjoint Madagascar/Système des Nations Unies Promotion de l’Education de base Pour Tous et d’autres programmes et qui constitue à l’heure actuelle l’offre d’alphabétisation les plus développées à Madagascar.
- La stratégie initiée par la Direction de l’Alphabétisation et de l’Education des Adultes en 2001-2002 dans le cadre de l’IPPTE (Initiative pour Pays pauvres très endettés) et expérimentée dans la région de Farafangana.
- La stratégie AFISOD, alphabétisation fonctionnelle intégrée au soutien du développement initiée en 2002-2003.

Pour les enfants et adolescents analphabètes

La non atteinte de l’universalisation de l’Education primaire fait que Madagascar comporte des centaines de milliers d’enfants adolescents analphabètes, enfants et adolescents déscolarisés ou qui n’ont jamais été scolarisés. A leur attention des offres d’alphabétisation spécifiques sont proposées dont les plus importants sont :

- « Ambohitsoratra » ou Village des lettres qui est un apprentissage ludique à la lecture
- « Ambatomikajy » ou Village du calcul qui est un apprentissage ludique au calcul
- « Asama » ou Action Scolaire d’Appoint pour Malgaches Adolescents qui est un système de rattrapage intensif du cycle primaire.

3.2. Offre d’EdFoa

Dans les autres domaines, les offres d’EdFoa sont très variées et sont tributaires des orientations spécifiques développées ci-dessus (2.1.6).

En se penchant cependant sur ces approches sectorielles, on peut rajouter :

- L’approche filière développée par le Ministère en charge de l’agriculture, qui s’imbrique avec les actions faites par le Programme national de soutien au développement rural et/ou la Chambre d’agriculture.
- Le pack « regroupement – renforcement de capacités – octroi de financement – accompagnement » fourni par le Programme national de soutien au développement rural.
- La tenue de rencontres interrégionales d’information/formation des acteurs (élus, représentants de l’Etat, société civile, groupements de producteurs, de jeunes, de femme, ...) organisée par le Ministère en charge de la décentralisation

Il faut aussi préciser que très souvent, les bénéficiaires finaux des actions menées par les différents intervenants sont les mêmes ou font partie d’une même

¹ Traduction libre : « Heureux sont ceux qui ont la capacité de lire »

communauté locale, il arrive donc que les actions et les effets soient complémentaires

3.3. Cadres institutionnels des acteurs d'EdFoa

3.3.1. Typologies des acteurs intervenants dans l'EdFoa

Plusieurs structures travaillent dans le développement de l'Education et Formation d'Adultes à Madagascar. Chacune a leurs spécificités tant dans leur domaine d'actions que dans leurs procédures d'intervention. On peut cependant les classer en quelques types principaux :

- Les organismes internationaux de la coopération multilatérale

Elles sont de deux sortes :

Ceux qui gèrent effectivement des « fonds » à travers lesquels ils ont des programmes dont la réalisation peut être faite soit de façon directe soit par l'intermédiaire de structures mises en place spécialement à cet effet, soit par mandat confié à des structures locales ou autres. Citons parmi celles-ci :

La Banque Mondiale qui, outre ses grands programmes contractualisés en partenariat avec l'Etat, soutient ponctuellement de petites activités à travers des programmes dits de micro-subvention, actions comportant des actions d'éducation formation d'adultes

L'Union Européenne qui appuie effectivement plusieurs programmes d'actions de développement incluant des actions d'éducation et formation d'adultes mais surtout des Programmes dénommés FORMFED et puis FORMGED dont le principal objet est le développement de l'Education et Formation d'Adultes à Madagascar.

le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, qui sont des organisations des Nations Unies avec des programmes d'activités pluriannuelles négociés avec le Gouvernement qui sont des administrations de fonds pour réaliser des actions par l'intermédiaire d'autres structures, il existe au moins une vingtaine de tels programmes à Madagascar. Les activités de ces programmes sont la plupart du temps planifiées et coordonnées par une équipe spécialement mise en place à cet effet. Ces programmes, qui contiennent toujours une partie importante d'éducation et formation d'adultes, ont différentes préoccupations pour chaque organisme mais il existé des intérêts communs comme la lutte pour la réduction de la pauvreté matérialisée par la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance, l'approche genre, l'amélioration de conditions de santé et d'éducation et la lutte contre le VIH-SIDA ,

Ceux qui entrent plus dans la coopération technique et qui gèrent des programmes financés parfois par d'autres organismes citons quelques uns : l'UNESCO qui n'a pas de représentant mais il existe une Commission Nationale Malgache, le BIT.... Pour ces derniers, le champ d'intervention est très varié allant de la construction d'infrastructures à des appuis individualisés mais le souci principal reste l'atteinte effective des résultats escomptés.

Les organismes étrangers de la coopération dite bilatérale

Ce sont des structures qui gèrent des « fonds » de pays étrangers pour réaliser des actions de développement en général et comportant en particulier des actions d'éducation Formation des Adultes. La gestion de ces fonds est confiée à des structures d'intervention au niveau local mais on remarque qu'ils sont souvent attribués à des organismes ayant des relations directes avec le pays d'origine de la structure donatrice. Ces pays étrangers peuvent avoir des structures techniques spécifiques pour la coopération comme l'USAID pour les Etats-Unis d'Amérique, le SCAC et l'AFD pour la France, la GTZ pour la République fédérale d'Allemagne, l'Interopération pour la Suisse... mais l'action peut aussi se négocier directement au

niveau des ambassades comme l'Ambassade du Japon ou de l'Indonésie pour ne citer que les plus actifs

Le point commun de ces organismes de coopération est qu'ils n'interviennent pas directement sur le terrain mais conçoivent, mettent sur pied et appuient des programmes ou des actions bien ciblées avec des partenaires locaux, leur souci essentiel par rapport à ces programmes est donc de rencontrer des personnes et des structures ressources compétentes pour leur réalisation. Ce souci est d'autant plus important, qu'une fois le partenariat contractualisé, ils n'interviennent plus directement dans l'action proposée. Généralement donc ces organismes ont aussi le souci de renforcer les compétences de ces partenaires en organisant des formations à leur rencontre.

- Des Programmes exécutés nationalement sur des fonds de la coopération multilatérale. Les plus importants sont ceux financés sur prêts de la Banque Mondiale. Il y eut beaucoup de programme à Madagascar géré par ce qu'on appelle communément des « Agences d'exécution ». Ces Programmes sont à la portée de presque toutes les structures d'action à Madagascar et constituent souvent les meilleures opportunités d'action des acteurs locaux. Généralement les actions de développement ou de réalisation d'actions de formations et d'éducation des adultes se présentent sous forme d'appel d'offres ou d'étude de dossiers sur proposition des partenaires. Les programmes les plus utilisés actuellement sont ceux du **FID** ou Fonds d'intervention pour le développement, du **PSDR** ou Programme de soutien pour le développement rural, du **PMPS** ou Programme multisectoriel de Prévention du Sida, du programme de la Fondation environnementale **Tany Meva**....

- Des ONG's étrangères travaillant à Madagascar directement ou par l'intermédiaire d'antennes implantées localement, ces ONG's sont parfois financées directement par des fonds de leur pays d'origine sur des programmes précis. Elles peuvent soit exécuter directement le programme, soit transférer l'exécution à des opérateurs de développement locaux, le mode de transfert variant suivant les organismes, les ONG's les plus connues sont : PACT Madagascar (américain), CARE International (américain), Chemonics (américain), FFE Fondation Friedrich Ebert (allemand), DVV International (allemand), FERT (français), AIDE ET ACTION (française),...

- Des structures nationales opérateurs locaux qui sont de diverses sortes *les organismes apparentés aux diverses Eglises* ..., qui ont souvent leur propre organisme de développement financé la plupart du temps par des organismes religieux à l'extérieur, ces organismes fonctionnent toujours à partir de financement par projets sur des tranches de périodes périodiques bien précises et même si les exigences de résultats ne sont pas aussi pressantes que pour les programmes financés par les organisations internationales, elles conditionnent très souvent la continuation des programmes.

Les organismes « indépendants » ayant leur propre finalité mais qui réalisent en même temps des actions de développement, ces organismes sont très divers tant dans leur champ de couverture (locale, régionale, nationale), que dans leur fonctionnement. Il y en a qui sont régies par des pratiques professionnelles apparentées aux « bureaux d'étude » et certains de véritables associations « bénévoles ». L'Ordonnance connue sous le nom d'Ordonnance 60-133 qui est l'équivalent malgache de la loi française dite du 1901, permet la mise sur pied d'une association ayant des activités très variées. C'est cette loi qui régit la plupart de ces organismes. Dans un souci de professionnaliser un peu plus les actions entreprises, une nouvelle loi sur les « ONG's » a été promulguée à Madagascar mais elle n'est pas encore vraiment opérationnelle.

Les structures formelles de formation : ce sont des organismes ayant un statut juridique formel bien identifié qui est les reconnaît comme des organismes de formations. Ce sont surtout des institutions de formation comme l'École de Service Social à Antananarivo (plus de 40 années d'existence) ou FFF Malagasy Mahomby à Fianarantsoa (plus de 15 années d'existence)..., ou des structures à statut associatif mais spécialisées dans la réalisation d'éducation de formation comme le CEPA (Centre d'Education permanente des Adultes) (depuis plus de 20 années) ou l'ASFOR (Association franco-malgache pour l'association professionnelle des adultes) (depuis plus de 20 années). Ces structures présentent des programmes d'offres de formation qui s'adressent à des publics adultes, elles participent aussi à la réalisation des formations des autres structures.

Des institutions de financement que l'on peut aussi considérer comme étant des organismes d'éducation formation d'adultes, ce sont des institutions financières mutualistes qui interviennent surtout dans le crédit rural de proximité et d'autres institutions d'appui qui s'adressent à des personnes n'ayant pas accès aux banques classiques. Ces institutions tendent à se multiplier et leurs besoins en personnel ne concerne pas seulement le domaine financier classique mais aussi tout ce qui touche au développement communautaire. De par leur spécificité, ces organismes intègrent beaucoup d'actions d'éducation et de formation

- *Des structures étatiques* soit de l'Etat soit des collectivités décentralisées, l'Etat gère directement des actions d'éducation et de formation des adultes par l'intermédiaire soit de ses ramifications locales, surtout dans le domaine de la santé et du développement rural soit d'organismes spécifiques tels le NLIM ou le National Leadership Institute of Madagascar qui a réalisé la formation des différentes personnes clés de la nation pour l'atteinte des objectifs du développement. Mais il arrive aussi que l'Etat ait besoin d'un renforcement de la capacité de ses agents dans tel domaine spécifique et la formation de « fonctionnaires » pour mieux assumer les rôles qui leur incombent constitue une pratique d'éducation formation d'adultes à ne pas négliger. Mais une autre spécificité des organismes étatiques se situe aussi dans le développement de l'éducation pour la pratique de la bonne gouvernance, en effet ils sont à la fois les initiateurs et les destinataires des actions entrant dans le cadre du développement de cette bonne gouvernance.

3.3.2. Exemples de programmes d'EdFoa mis en œuvre

Tableau 6 – Fournisseur Public/Etat (*situation tirée d'un échantillon représentative*)

Acteurs identifiés	Domaine d'apprentissage		Groupe(s) cibles(s)	Coût du programme	Source de financement
	Compétences générales	Compétences techniques			
Programme conjoint Madagascar/Système des Nations Unies pour la promotion de l'EPT	Package : formation/encadrement successif au niveau des mêmes populations cible, alphabétisation pour les jeunes, renforcement de la capacité de gestion à la base des communautés, formation technique et professionnelle de base, initiation d'activités communautaires, ouverture de centres de ressources polyvalentes		Groupes vulnérables exclus du système formel d'éducation	7.850.000 US\$ + 114.000 Euro mobilisés sur un besoin estimé à 25 Millions US\$	BIT, PNUD, PAM, OMS, UNESCO, UNFPA, UNICEF, Agence Internationale de la Francophonie, Etat Malagasy
<u>Centre d'Appui- Formation (CAF)</u> Etablissement public sous tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Elevage		Formation en élevage Formation en agriculture Transformation agro-alimentaires	Groupement de paysan, individu Leaders et responsables d'OP Techniciens en activité ou en reconversion Association, ONG Formateurs, ...	Non communiqué	Etat malagasy

Acteurs identifiés	Domaine d'apprentissage		Groupe(s) cibles(s)	Coût du programme	Source de financement
	Compétences générales	Compétences techniques			
<p>Projet de Soutien au Développement Rural ou PSDR</p> <p>Sous la tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche</p>	<p>Secteur d'intervention : Développement rural.</p> <p>Formation de base : pour tous les groupements ayant reçu un financement afin d'assurer la mise en œuvre des activités (financées) de production agricole. Il s'agit de formation en vie associative, comptabilité simplifiée, passation de marché simplifiée, technique améliorée selon les activités financées.</p>	<p>Secteur d'intervention : Développement rural.</p> <p>Renforcement de capacités après mise en œuvre du financement. Les modules sont variables et à identifier par analyse diagnostique participative (avec les bénéficiaires). L'objectif est la sécurisation de la production et celle de la commercialisation pour le développement de la filière.</p> <p>Financement d'un paquet technologique : Formation de base (socio organisation, technique et finance) Acquisition des intrants et petits matériels, Encadrement pour la mise en œuvre</p>	<p>groupement de paysans ou Organisation Paysanne</p>	<p>Non communiqué</p>	<p>Banque Mondiale</p>
<p>Ministère chargé de la Décentralisation</p>	<p>Textes en vigueur</p> <p>Recyclage</p> <p>Remise à niveau</p> <p>Leadership</p>	<p>Gestion comptable et financière</p> <p>Etat-civil</p> <p>Fiscalité locale</p>	<p>Personnes de 18 à 60 ans, Male et femelle, encadrés et non encadrés de l'Etat au niveau des collectivités décentralisées (Région, Commune, Fokontany)</p>	<p>Non communiqué</p>	
<p>Ministère chargé de l'artisanat</p>	<p>Gestion de Chambre des Métiers</p> <p>Gestion d'entreprise, Montage de dossier, Gestion de ressources humaines (leadership)</p>	<p>Technologie de l'Information et de la Communication</p> <p>La Soie : généralités et diverses techniques</p> <p>Fiscalité- Coût de la production- Audit- PCG 2005</p> <p>Coupe et Couture</p> <p>Sous-traitance d'une entreprise Artisanale</p> <p>Informatique bureautique</p> <p>Broderie, coupe et couture et graduation</p>		<p>Non communiqué</p>	

Acteurs identifiés	Domaine d'apprentissage		Groupe(s) cibles(s)	Coût du programme	Source de financement
	Compétences générales	Compétences techniques			
<p>Tranoben'ny Tantsaha Chambre d'Agriculture, Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), en passe de devenir un Etablissement Publique Professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentation du monde agricole dans la négociation des grands axes de développement - Défenses des intérêts des producteurs agricoles sur tous les plans - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de développement agricole - Rendre des services aux membres dans leurs activités de production (résolutions des problèmes et facteurs de blocage) 	<p>Renforcement institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation au programme de l'Université Paysanne • La gestion des PME agricoles • La bonne gouvernance des structures • 	<p>La production laitière Les filières industrielles : cannes à sucre et fibres végétales La filière miel</p>	<p>Responsables des structures Membres</p>	<p>Non communiqué</p>	

Tableau 7 – Fournisseur OSC (*situation tirée d'un échantillon représentative*)

Acteurs identifiés	Domaine d'apprentissage		Groupe(s) cibles(s)	Coût du programme	Source de financement
	Compétences générales	Compétences techniques			
<p><u>CFP/ APSA</u> Formation des paysans producteurs et des jeunes.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Formation des paysans au centre par l'intermédiaire des modules de formations techniques agricoles. - Formation des jeunes en techniques de bâtiments 3 ans après BEPC (ouvrier spécialisé). - Formation des techniciens supérieurs agricoles (Bac+2 et Bac+3). 		Non communiqué	
<p><u>CFGR</u> Formation des adultes ruraux pour renforcer ses capacités socio-économiques dans le but de la conscientisation et de responsabilisation des citoyens.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Cours par correspondance et assistance avec les cours du Père Henri de Laulanié. - Pratique de SRI. - Construction de logements sociaux. 		Non communiqué	

Acteurs identifiés	Domaine d'apprentissage		Groupe(s) cibles(s)	Coût du programme	Source de financement
	Compétences générales	Compétences techniques			
<u>FTMTK</u> Education des jeunes ruraux catholiques au niveau de chaque diocèse au profit des groupes de base de chaque district.		<ul style="list-style-type: none"> - Publication bimestre du journal FTMTK appelé: "Aim-pivavahana". - Formations des formateurs sur: <ul style="list-style-type: none"> La mission pastorale au sein de l'église. Le monde rural La famille et les jeunes au sein de l'église. La FTMTK dans son identité Les techniques de communication rurale. Les techniques pédagogiques pour l'alphabétisation Les techniques de gestion des ressources humaines, financières et matérielles. 		Non communiqué	
<u>SAHAFA</u> - Développement rural. - Evengélisation		<ul style="list-style-type: none"> - Formations: agricultures, élevages, animateurs, IEC - Infrastructures: marché, école, CSB - Adduction d'eau potable - Centre orphelinat, - Lutte contre le SIDA - Protection environnementale - Reboisement 		Non communiqué	

Acteurs identifiés	Domaine d'apprentissage		Groupe(s) cibles(s)	Coût du programme	Source de financement
	Compétences générales	Compétences techniques			
FEKRITAMA Professionnalisation du métier des membres		Développement des filières porteuses - Formations techniques suivant les demandes des membres, - Publication du journal mensuel MITA. - Formations des jeunes ruraux et particulièrement les femmes.		Non communiqué	
<u>Aide et Action</u> Association internationale apolitique et non confessionnelle. Elle a un accord de siège renouvelable tous les 2 ans avec le Gouvernement malgache.	Qualité de l'éducation, Education au développement durable et à la citoyenneté mondiale, Education à la Santé, Education des Filles et des Femmes, Education inclusive, Education à la vie, Petite Enfance, Migrations, Urgence et Post-urgence.		Au niveau de 106 Communes dans 8 régions, 17 districts Les acteurs de l'éducation au niveau communal : <ul style="list-style-type: none"> • les associations des parents d'élèves (FRAM et FAF) • Les associations locales • les intervenants socio-éducatifs • les autorités locales • les équipes communales 	37.600 US \$ (2002 à 2006)	Fonds propres
<u>DVV International</u> ONG internationale, ayant un accord de siège, intervenant dans l'éducation des adultes	AFISOD (Alphabétisation fonctionnelle intégrée pour le soutien au développement		Jeunes et adultes âgés de plus de 15 ans	120.000 euro/an	BMZ

Tableau 8 – Fournisseur Secteur privé (*situation tirée d'un échantillon représentative*)

Acteurs identifiés	Domaine d'apprentissage	Groupe(s) cibles(s)	Coût du programme	Source de financement
	Compétences techniques			
<u>Projet Roso.Schmidt-Trenz</u> <u>Formation professionnelle dualiste</u> Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie Adéquation formation emploi Constitution d'un vivier de ressources humaines qualifiées Renforcement de capacité du personnel de l'entreprise Facilitation de la stratégie de recrutement	Menuiserie Mécanique industrielle et automobile Informatique Tourisme et Hôtellerie Technique commerciale	Personnel des entreprises membres	Non communiqué	
<u>Association professionnelle des institutions de micro finance</u> Elle regroupe actuellement les cinq principaux réseaux d'institutions financières mutualistes de Madagascar Représentation et lobbying Renforcement de capacités Edition de notes d'information et de guides techniques Contribution à l'élaboration du cadre juridique et de supervision des activités de micro finance Collecte et communication de données statistiques sur les réseaux membres		Elus des réseaux membres Techniciens des réseaux Promoteurs de micros entreprises	57.000 US\$	AGEPMF/Banque Mondiale BAMEX/USAID PPRR/FIDA CAPAF PNUD/BIT

Acteurs identifiés	Domaines d'apprentissage Compétences techniques	Groupes cibles	Coûts des actions	Source de financement
<u>Institution de Formation FFF Malagasy Mahomby Fianarantsoa</u>	Pratique et réalisation des actions de développement Décentralisation et bonne gouvernance Plaidoyer et lobbying Renforcement des capacités	Jeunes et adultes divers, structures répondant aux offres de formation. Bénéficiaires de programmes de développement Membres de collectivités décentralisées	Non déterminé	Financement des participants Financement propre des structures Financement de divers partenaires de développement (notamment coopération allemande) ...
<u>Ecole de Service Social Antananarivo</u>	Domaines des sciences sociales Pratique du travail social Management et gestion des ONG's Management et gestion des projets Pratiques des actions de développement	Jeunes et adultes divers, structures répondant aux offres de formation. Bénéficiaires de programmes de développement	Non déterminé	Financement des participants Financement propre des structures Financement de divers partenaires de développement (notamment coopération française) ...
<u>ASFOR Antananarivo</u>	Formation initiale en secteur tertiaire et technique (administration et maintenance)	Jeunes sans emploi Jeunes et adultes en situation de	Non déterminé	Financement propre Financement des

	Formation continue dans divers domaines : communication, bureautique...	réinsertion socio-économique Adultes demandeurs de formation		participants Coopération française ...
--	---	---	--	--

3.3.3. Sanction de l'EdFoa

Il n'existe pas encore de politique de sanction de la formation des adultes au niveau national, chaque acteur adopte un style qui « convient » à son secteur :

La pratique courante est que chaque organisme dispensateur de la formation organise sa propre validation qui varie d'une simple constatation de suivi à la réalisation de véritables procédés d'évaluation qui s'apparentent à ceux des structures formelles (tests des connaissances acquises, réalisation de travaux de fin de formation). Des attestations ou des certificats sont alors délivrés. Ceux-ci servent surtout d'éléments de référence pour la personne qui a suivi la formation mais la reconnaissance formelle par les autres structures reste encore à définir.

Les quelques exemples suivants illustrent cet état de faits :

Le Ministère en charge de l'agriculture opte pour la délivrance de certificat par modules réalisés,

Le Programme national de soutien au développement rural, souvent pour un certificat délivré par l'Organisme, l'Institution ou le Prestataire,

Le Ministère en charge de l'artisanat délivre une attestation de formation (Ministère, bailleur, formateur)

L'ONG international Aide et Action délivre une attestation avec le ministère de tutelle ou par les prestataires de formation

La Chambre de Commerce et d'Industrie : certificat délivré conjointement par la Chambre de Commerce de Hambourg (Allemagne) et la FCCI Madagascar

L'Association professionnelle des institutions de micro finance délivre un certificat aux apprenants.

DVV International délivre aussi des attestations après chaque formation réalisée.

Les différentes formations autour de l'alphabétisation sont sanctionnées par un certificat d'alphabétiseur ou de personne adulte ayant suivi des cours d'alphabétisation. Ces certificats sont parfois validés par la Direction de l'Alphabétisation

Il faut cependant signaler que certaines Institutions de formation ont un public adulte et des programmes de formation diplômante entrant dans la spécification des actions de formation formelle à Madagascar

3.4. Participation à l'EdFoa

Les données sur les différentes participations à l'éducation Formation d'Adultes ne sont pas disponibles à un niveau national. C'est pour l'accessibilité que des efforts sont faits depuis 2001 pour la mise en place d'un système de collecte des données autour des diverses actions d'éducation et d'alphabétisation des adultes à Madagascar. Mais jusqu' à maintenant la mise en place d'un tel système de collectes n'a pas encore abouti du fait de la multiplicité des acteurs mais surtout des cloisonnements structurels des actions. Les données suivantes spécialement collectées lors de l'élaboration du rapport sont donc seulement données à titre indicatif et à titre d'information

3.4.1. Données statistiques de la participation : (*situation tirée d'un échantillon représentative*)

Tableau 9 - Programme conjoint Madagascar/système des Nations Unies pour l'EPT

Activités	Nombre de	A n n é e s				
		2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Total
AFI-D	Sites	259	140	165	89	653
	Apprenant	7.692	4.669	5.741	3.092	21.194
ASAMA	Classe		7	8	0	15
	Apprenant		114	116	0	230
Ambohitsoratra	Classe	94	8	24	41	167
	Apprenant	1.752	146	441	820	3.159
Formation Technique	Classe		59	47	62	168
	Apprenant		869	808	1.107	2.784
Animateurs de sites Alphabétiseurs	Nombre	54	28	33	8	123
	Nombre	453	245	288	85	1.071
Ensemble	Classe	353	155	197	130	835
	Bénéficiaires	9.444	5.798	7.106	5.019	27.367

Tableau 10 - Ministère en charge de l'éducation nationale, Programme Appui à l'alphabétisation : trois méthodologies d'apprentissage en 2007

Sources de financement	Site AFI-D	Apprenant	Classe Asama	Apprenant	Classe Ambohitsoratra	Apprenant	TOTAL DES SITES	TOTAL DES APPRENANTS
PNUD	195	6.692	12	276	73	1.460	280	8.428
UNESCO	49	1.357			2	40	51	1.397
Francophonie	70	2.208	11	253	10	200	91	2.661
Privé			7	161			7	161
Total	314	10.257	30	690	85	1.700	429	12.647

Tableau 11- *Ministère en charge de l'agriculture*

Domaine d'apprentissage	2002		2003		2004		2005		2006		Zone d'intervention	Intervenant
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Formation en élevage	13	15	35	21	23	18	54	24	18	20	Régions et Districts	Formateurs du CAF
Formation en agriculture	02	02	03	02	02	04	03	04	02	03		
Transformation agro- alimentaire	52	232	50	349	167	405	113	464	70	184		
Total	67	249	88	372	192	427	170	492	90	207		

Programme national de soutien au développement rural 2006

Formations de base :

- Réalisés : 9.484 Organisations Paysannes

Renforcement de capacités :

- Réalisés : 4.383 Organisations Paysannes

Tableau 12 - Ministère en charge de l'artisanat 2006

INTITULE	Bénéficiaires
TIC	28
La Soie (généralités)	600
Gestion de Chambre des Métiers	31
Fiscalité- Coût de la production- Audit- PCG 2005	45
Coupe et Couture	45
Sous-traitance d'une entreprise Artisanale	25
GERME	100
Gestion d'entreprise, Montage de dossier, Gestion de ressources humaines (leadership)	210
Informatique bureautique	68
Broderie, coupe et couture et graduation	200
Tissage, teinture, moulinage et filature (Soie)	40
Soie : renforcement de capacités Moriculture Elevage de vers Ennoblement et filature Tissage	582

Tableau 13 - *ONG internationale Aide et Action* : 2006

Liste des thématiques	Nombre d'écoles touchées	Nombre de personnes touchées			
		Enfants		Adultes	
		Filles	Garçons	Hommes	Femmes
Accès et qualité de l'éducation	707	27.764	24.048	23.272	34.659
Education au développement durable et à la citoyenneté mondiale		4.843	3.963	1.550	2.294
Education à la vie		27	15	28	8
Education à la santé		1.406	1.362	76	132
Petite enfance		235	265	4	16

Bénéficiaires du projet Alpha :

- Alphabétisation fonctionnelle : En 2001: 1.920 apprenants dans 64 centres
- En 2003: 2.400 apprenants dans 86 centres dont 40% de femmes touchées
- Alphabétisation par l'approche Reflect touchant une vingtaine de cercles soit environ 550 adolescents et adultes.

Tableau 14 - *Chambre de Commerce et d'Industrie* 2006

	18-20 ans		21-30		31-40		41-50		+50		Sous-totaux		Totaux
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Menuiserie			3		5						8	0	8
Electromécanique	5		21		13		7				46	0	46
Informatique			3				1				4	0	4
Tourisme et Hôtellerie	7	16	14	47	3	8	1	5		2	25	78	103
Commercial	1	1	4	10	6	7	3		2	1	16	19	35
Total/sexe	13	17	45	57	27	15	12	5	2	3	99	97	196
Total général		30		102		42		17		5			196
% sexe	43,33%	56,67%	44,12%	55,88%	64,29%	35,71%	70,59%	29,41%	40,00%	60,00%	50,51%	49,49%	

Tableau 15 - Chambre d'agriculture 2007

Thème	Participants	Partenariat
Renforcement en lobbying et plaidoyer	45 Leaders des TT et les 7 OPF	AGRITERRA
Recherche action sur l'élaboration de plan de mise en œuvre du MAP	120 Représentants d'OP	
Etude de l'opérationnalisation des réseaux du TT Définition de la mission et rôles du TT		APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) France et la Réunion
Etude de l'Amélioration des services aux membres du TT		Swedish Cooperative Center
Réalisation du programme "MAIS"		Millenium Challenge Account
Promotion de filières produites agricoles d'exportation Sécurité foncière Promotion des petits emplois et entreprises agricoles Mise en place et préparation à la gestion de 15 Centres de Service Agricole		FIDA
Programme de mise en œuvre du Programme National Foncier		SIF/FIFATA
Elaboration et mise en œuvre de plan d'action 2008-2010		SAHA – Intercoopération Suisse
Appui aux filières fruits et légumes et pisciculture		JICA
<u>Ateliers de développement</u> <ul style="list-style-type: none"> • Etude sur l'utilisation des Intrants agricoles • Perspective de l'énergie renouvelable à Madagascar • Sensibilisation des acteurs en Elevage Cycle Court • Présentation des réalisations des Réseau des Observatoires Ruraux • Groupe de réflexion sur les Techniques Agro-écologique 		BAMEX

Thème	Participants	Partenariat
<u>Participation aux activités économiques</u> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la filière pêche traditionnelle • Campagne d'information du Dina • Organisation de la filière riz • Promotion de la filière pois du Cap • Promotion de la filière miel • Promotion de la filière légumes 		

Tableau 16 - Association professionnelle des institutions de micro finance 2006

Bénéficiaires	2005	2006
* élus des réseaux membres et d'autres IMFs	47	130
* techniciens des réseaux et d'autres IMFs	118	25
* techniciens des MIR (Missions Intercommunales Régionalisées)	0	76
* Femmes et jeunes promoteurs de micro projets	0	335

Tableau 17 - DVV International

	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Actions d'alphabétisation AFISOD	584	295	1.178	236	398	2.357

Formation de formateurs d'adultes de 1998 à 2007 : 120

3.4.2. Modalités d'intervention

Les modalités d'intervention dans l'EdFoa à Madagascar sont très variées. La réalisation des actions d'EdFoa se font soit sur des offres s'adressant à des publics bénéficiaires plus ou moins ciblés par avance (les situations les plus nombreuses) soit sur des demandes des publics bénéficiaires ce qui est encore assez rares actuellement.

La durée des actions sont généralement de courte durée (de 1 à 5 jours) et même si des programmes sont étalés sur une durée relativement longue, elles sont concentrées sur des points de regroupement d'une durée d'une semaine.

Quant aux politiques d'intervention elles sont aussi très variées. Voici quelques exemples où des acteurs de l'éducation et de la formation des adultes définissent leurs modalités d'intervention.

ONG internationale Aide et Action

Aide et Action travaille en appui et accompagnement des acteurs locaux pour la prise en main de leur développement socio-éducatif. Pour cela, elle peut :

- faire de l'intervention directe ;
- promouvoir le partenariat au niveau local : mise en relation, facilitation, mise en réseau ;
- travailler pour le compte des Ministères de tutelle ou des partenaires techniques et financiers (Maîtrise d'ouvrage, prestation, etc.)

Chambre de Commerce et d'Industrie

Les Chambres Consulaires locales font appel aux entreprises intéressées, organisent les cours théoriques et pratiques ainsi que les examens finaux.

Durée de la formation : 10 mois

Formation pratique en entreprise

80% du programme

Sur le lieu de travail suivant un plan de formation défini à l'avance, pendant les 4 jours ouvrables de la semaine, bases du métier

Formation théorique dans les Chambres Consulaires

- 20% du programme
- En parallèle aux cours pratiques dispensés par les entreprises, principes de base théoriques du métier

Chambre d'agriculture

- Intervention directe par les membres et le Secrétariat Général : surtout les renforcements institutionnels, la dynamisation des structures
- Recours au service de tiers suivant les thèmes de renforcement des capacités beaucoup plus techniques

- Pour les formations spécifiques de développement agricole, inscription des membres à des centres de formation professionnelle (Formagri, ...)

3.5. Suivi et évaluation des programmes et appréciation des résultats

3.5.1. Méthode utilisée

La Politique nationale n'a pas prévu des recommandations particulières dans ce domaine, ce qui laisse la liberté aux acteurs d'adopter et de mettre en œuvre la méthode qui s'adapte à leurs spécificités respectives. En voici quelques aspects des pratiques utilisées

Ministère en charge de l'agriculture

- Suivi périodique
- Approche participative dont 80% pratique et 20% élaboration fiche technique par les participants

Programme national de soutien au développement rural

- Continu : interne par le Projet
- Périodique : par les Bailleurs, Evaluation externe, Evaluation par les bénéficiaires.
- Outils et mécanismes : exploitation des rapports, exploitation des bases de données sur Système Intégré de gestion (SIG), sur terrain

ONG international Aide et action

Aide et Action promeut la culture d'évaluation, et par conséquent renforce les acteurs de l'éducation à pratiquer l'évaluation participative, ainsi que l'auto-évaluation. Par ailleurs, les projets en partenariat font l'objet d'évaluation conjointe.

Association professionnelle des institutions de micro finance

- Utilisation des fiches d'évaluation post-formation, outils déjà testés
- Compilation et traitement des données recueillies
- Bilan de l'évaluation post-formation : recommandations pertinentes, mesures correctives...

DVV International

Réunion participative avec les organisations partenaires

3.5.2. Outils et mécanismes

Compte tenu des spécificités des acteurs et de la nécessité d'intéresser les bénéficiaires dans ce type d'action, la plupart des intervenants élabore avec les acteurs qui travaillent avec lui des outils de suivi évaluation qui leurs sont maniables.

3.6. Statut et formation des personnels (enseignants/facilitateurs)

3.6.1 Principes

Dans la réalité, l'éducation non formelle ne peut être l'apanage d'un seul ou de deux Départements ministériels. Ainsi, l'éducation à la vie familiale et l'alphabétisation fonctionnelle ont-elles été également assurées par le Ministère chargé de la Population, l'éducation environnementale par le Ministère chargé de l'environnement. Il en est de même des formations en santé publique. La formation des formateurs en Analyse socio-économique selon le Genre, regroupant plusieurs institutions. Bien d'autres formations ont été effectuées par la Société Civile, selon les spécialités de chacun.

En fait, il existe des formations transversales qui sont réparties dans tous les secteurs telles que l'approche genre et la lutte contre le VIH/SIDA.

Certains départements ministériels possèdent déjà une certaine organisation de la formation, que l'on pourrait alors classer dans le domaine de l'éducation non formelle. Mais cette distinction entre le formel et le non-formel est alors un peu artificielle.

- *Dans le secteur de la santé*

Dans ce secteur, le mécanisme de formation de formateurs est déjà très systématisé et opérationnel. Il est inclus dans la Politique sectorielle santé. Pour toute formation à réaliser dans le cadre de programme lié à la santé, un cadrage bien précis et auquel les formateurs doivent se conformer est déjà élaboré. Les formateurs auront ainsi à se plier à un tel cadrage. Une capitalisation des acquis de ce secteur pourrait alors être profitable aux autres secteurs.

- *Dans le secteur de l'artisanat*

Soucieux de la qualité et du besoin du marché international, le Ministère en charge de l'artisanat a confié le renforcement des compétences à deux structures : la Chambre des métiers et un Centre national de l'artisanat. La formation qui en résulte a été orientée vers l'appui aux actions dans la formulation des projets, vers la mise en place d'encadrement des secteurs productifs, et vers la restructuration du secteur informel.

La formation des formateurs n'a pas de nom spécifique mais ce sont ces deux structures elles-mêmes qui les organisent pour leurs formateurs. Là encore la compétence technique semble prévaloir.

- *Dans le secteur agricole*

Dans le secteur agricole, où les activités sont très diversifiées, tous les observateurs s'accordent à souligner que l'enseignement de base est l'investissement en capital humain le plus effectif. Dans ce domaine, il y a beaucoup de formations et les formations sont généralement assurées par des spécialistes sortant de l'université ou des écoles d'application des sciences et techniques agricoles. Ces formateurs vont ensuite travailler dans différents secteurs privés et publics. Ils réaliseront des formations en cascade, et par le biais des responsables d'organisations paysannes, ils atteindront l'ensemble de la

population active. Les programmes de ces écoles intègrent ainsi des parties « formation de formateurs ». Sur le terrain, les formations sont soutenues financièrement par des programmes ou des ONGs.

En matière de formation, le Ministère en charge de l'agriculture est fortement structuré et bien organisé. Le problème réside dans les suivis et la mise en application des connaissances acquises lors des formations ainsi que la répartition équitable de ces formations aux bénéficiaires.

3.6.2 Pratiques

En attendant la concrétisation des dispositifs prévus par la Politique intégrée des formations de formateurs, chaque acteur a sa politique propre de recrutement des acteurs principaux des formations.

Ministère en charge de l'agriculture

Recours aux services de tiers : Organisme étatique (suivant un protocole) ou Institution spécialisée ou de Prestataires de services

Programme national de soutien au développement rural

- Statut : Individuel, Association, ONG, Cabinet ou Bureau d'Etudes
- Niveau de formation/qualification : selon les Termes de Références (domaines, thèmes, modules)
- Politique de remise à niveau : Renforcement de capacités des Prestataires de services

Ministère en charge de la décentralisation

Cadres du ministère

Chambre de Commerce et d'Industrie

Des experts étrangers ont formé sur place des cadres d'entreprises qui sont devenus les formateurs des apprentis.

Association professionnelle des institutions de micro finance

L'Association mobilise un pool de personnes ressources issues de cabinets d'études locaux et certifiés pour des thèmes spécifiques en micro finance.

Formation de consultants locaux sur les thèmes en micro finance

Collaboration avec le Programme CAPAF- CGAP (renforcement de Capacités en Afrique Francophone) pour la formation de formateurs

DVV International

Intervenants : membres des organisations partenaires (ONG et Associations)

Niveau de qualification: au moins niveau BEPC pour les alphabétiseurs ; au moins niveau Bac + 3 pour être Formateur de formateurs d'adultes

Politique de remise à niveau : élaboration en commun avec les organismes partenaires, de critères concertés de performance. Pour atteindre ces performances, des formations ou des recyclages réguliers sont organisés.

Afin de mettre en place et appliquer des dispositifs de suivi et d'évaluation de l'évolution de l'action de formation de formateurs, les synergies des différents acteurs sociaux sont répartis comme suit :

Apports	Attentes
<u>Opérateurs économiques</u> Appui à la recherche-action Leur engagement en faveur de la formation de formateurs (identification, réalisation, suivi)	Mise à disposition des informations économiques, valorisation SIG Production de matériel didactique : génératrice de revenu et d'emploi Amélioration des performances de leurs entreprises
<u>Partenaires financiers</u> Facilitation de l'accès (procédure ...) au financement	Que la politique de FDF cultive l'esprit d'entreprise Effectivité et efficacité de la politique
<u>Société civile</u> Terrains d'application Identification des besoins Formulation de demandes	Participation de l'Etat Partenariat avec l'Etat Informations opportunes et mises à jour
<u>Organismes gouvernementaux</u> Termes de références Programme Facilitation de la formalisation Financement	Participation effective des personnels OG aux actions de formation Motivation des personnels OG Normalisation des compétences Effectivité des formations prévues

4. Recherche, innovation et bonnes pratiques

4.1. Innovations et exemples de bonne pratique

4.1.1. En matière de formulation des politiques, de financements, de méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Adoption de la loi portant sur la Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes en 2003

Ouverture d'une filière de formation de formateurs en éducation des adultes et développement à l'Université de Fianarantsoa avec deux niveaux de diplômes : Bacc + 4 et Bacc + 5. Cette filière entièrement financée par le financement public et la participation des participants constitue l'une des rares formations universitaires d'adultes en Afrique francophone. En donnant des diplômes nationaux académiques de formateurs d'adultes, cette filière contribue à positionner l'Education des Adultes dans le domaine des compétences à Madagascar.

4.1.2. Tendances favorables observées dans l'EdFoa depuis 1997

a. Cadre législatif

- Élaboration de textes sur la formation professionnelle continue
- Mise en place de la stratégie opérationnelle de la PNAEA

b. Cadre institutionnel

- Mise en place d'organisme paritaire de collecte des entreprises franches
- Reconnaissance de l'utilité de l'action d'éducation des adultes si auparavant il s'agissait d'activité de pionniers marginalisés
- Reconnaissance de la place de la Société Civile dans les actions de l'EdFoa
- Existence de OMEF (Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation)

c. Coordination des actions

- Début de réseautage dans le but d'aboutir à la cohérence des interventions
- Existence d'expériences porteuses mais qui nécessitent d'être suffisamment exploitées
- Effort de mise en place de système d'information pour l'EdFoA
- Reconnaissance d'effort pour la mise en place de base de données sur l'EdFoA

d. Professionnalisation des acteurs

- Perception des acteurs sur la nécessité de se former
- Renforcement des compétences des acteurs locaux
- Existence de personnes et de structures compétentes, engagées et motivées malgré des contraintes et des conditions de travail insatisfaisantes

e. Professionnalisation des actions

- Entre les années 2000 et 2005, le pays a comptabilisé plus de 35.000 alphabétisés empreints des qualités nécessaires, mais il réside un problème de stabilisation du pilotage pour aborder l'atteinte des objectifs fixés (2.000.000 à fin 2012).
- Capacité de réponses aux demandes non suffisante
- Considération de l'aspect genre

f. Intégration des actions

- Complémentarité de l'alphabétisation et de l'éducation fondamentale

g. Mobilisation des ressources

- Existence d'allocation de ressources mais problème de gouvernance

5. Attentes à l'égard de CONFITEA VI et perspectives d'avenir pour l'EdFoa

Depuis la mise en place de la Politique nationale de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, et bien auparavant même, des efforts d'organisation et recentrage des actions ont été menés afin de cerner des facettes importantes des expériences sur terrain.

En collaboration avec de rares organismes internationaux d'appui à l'éducation des adultes, quelques associations privées ont commencé à structurer leurs actions, en vue d'une approche plus systématisée et qui devra par la suite servir de référence.

Bien que des travaux préparatifs aient été réalisés et des actions entamées, ces efforts n'ont pu aboutir à des succès capitalisables.

Aussi, pour ne pas décourager les bonnes volontés et les bonnes dispositions locales, et pour ne pas se lancer dans des actions qui pourraient être qualifiées de tentatives infructueuses, les intervenants trouvent plus judicieux de connaître les expériences probantes réalisées par d'autres pays, desquelles Madagascar pourrait tirer des enseignements.

C'est pour cette raison que les principales attentes sont formulées comme suit :

- Comment opérationnaliser la mise en place de base de données ?
- Quelles sont les possibilités offertes en matière d'appui à apporter aux pays en terme de montage et financement de plan EPT global ?
- Que peut-on développer comme lobbying pour financer le plan EPT ?
- Madagascar est rattaché à un bureau sous-régional à prédominance anglophone ; par bien des aspects, cet environnement recèle des handicaps pour la pleine participation aux avancements souhaités. Dans ce sens est-il envisageable de mettre en place un bureau francophone de l'UNESCO en charge de la région Océan Indien ?
- Madagascar est une des îles de l'Océan Indien, et assez souvent cette insularité, malgré la proximité apportée par la globalisation des informations, ne permet pas aux intervenants en EdFoa, à tous les niveaux, d'être en contact avec les réalités existantes des autres pays, dans quelle mesure la facilitation des échanges d'expériences internationales pourrait-elle être abordée ?
- Comme dans tous pays, la plupart des intervenants en EdFoa viennent de divers horizons (local, national et international). Par conséquent, les moyens (au sens large du terme) disponibles et déployés sont disproportionnés pour des interventions dans un même espace géographique et complémentaires. Quels sont les voies et moyens pour avoir plus d'harmonisation dans la considération et la prise en compte des différents acteurs ?
- Pour abonder dans ce sens mais plus spécifiquement, de quelle manière peut-on arriver au renforcement des services étatiques, qui sont un des piliers permanents de la pérennisation des actions en EdFoa ?

CONCLUSION

Les actions menées d'EdFoa à Madagascar jusqu'à maintenant, en dépit d'un effort visible de structuration, restent encore éparses et éparpillées. Elles restent souvent liées à un constat de manque dans l'analyse d'un problème et s'insèrent parfois dans des programmes plus vastes dont la première finalité n'est pas l'acquisition de compétences de savoir ou de savoir faire. Les actions d'identification de besoins ou les analyses de mise en place de formations, sauf en de rares exceptions, se rapportaient le plus souvent à une conscientisation sensibilisation, une analyse des moyens existants sur place et des conditions de réalisation de l'action des actions plus qu'une véritable évaluation des opportunités ou de l'efficacité et impacts de résultats. Il faut d'ailleurs dire que ces besoins ne s'expriment pas toujours de façon visible, et la transformation des besoins constatés en demande effective constitue une des principales tâches des actions à venir. La différence entre besoin et demande est celle-ci: les besoins de l'individu sont par définition illimités, en effet la satisfaction d'un besoin entraîne toujours l'émergence d'un autre besoin, l'individu est alors plus ou moins amené à prioriser ses besoins et c'est cette priorisation qui est reflétée par la demande "formulée" pour la réalisation de besoins. C'est à partir de la mutation d'un besoin en demande explicite que l'individu est vraiment prêt à "participer" et sans cette participation le résultat attendu est fortement hypothéqué dès le départ. Sans cette adhésion effective, l'action de formation risque d'être une simple consommation opportune pour la personne apprenante

Les actions d'éducation et formation des adultes réduites à leur plus simple expression d'acquisition de connaissances, même si elles sont explicitées, ne semblent pas être des demandes clairement formulées de façon générale par l'individu. C'est d'ailleurs ce qu'ont compris la plupart des acteurs institutionnels actuels qui proposent presque toujours l'éducation formation d'adultes dans un cadre beaucoup plus global. Ce cadre peut être clair mais, même non formulé de manière précise, il peut être sous-jacent, l'action d'éducation formation d'adultes se déroulant en même temps que d'autres actions.

L'absence de norme et de la non encore application de politique cohérente au niveau des actions amène quelques remarques supplémentaires sur la conduite de celles-ci, si on prend des éléments de comparaison dans l'éducation formelle ou dans la pratique des cours extérieurs pour adultes.

- D'abord un point faible essentiel se trouve au niveau du suivi et de l'évaluation post-formation. Si dans beaucoup de pratiques, une évaluation directement post-formation existe pour déterminer le niveau d'acquisition globale, sauf dans le cadre de projets, le suivi est rare et on peut dire qu'une évaluation de ce qui reste une année après n'est pratiquement pas programmée..

- L'urgence des situations amène parfois une minimisation des compétences requises au niveau des ressources humaines utilisées dans les actions d'éducation formation d'adultes. Malgré la prolifération des différents cours de formation des formateurs d'adultes, les personnes ayant suivi ces formations ne sont pas toujours prioritaires dans les divers recrutements. Heureusement depuis quelques années, la communauté internationale se rend de plus en plus compte de l'exigence de compétences minimales pour être éducateur d'adultes, ce qui amènent les personnes à suivre des formations de formateurs de plus en plus élaborées.

- De même qu'au niveau des ressources humaines, l'environnement matériel et technique des actions d'éducation de formation d'adultes souffre d'un déficit certain. Les salles de cours sont souvent inadéquates et même elles peuvent faire défaut. Les matériels didactiques utilisés se réduisent parfois à quelques instruments rudimentaires et artisanaux, des cahiers et des crayons....si bien que les méthodes

se ramènent faute de matériels adéquats à des séances magistrales. Pourtant les recherches pédagogiques actuelles au niveau de l'éducation des adultes donnent une importance considérable à la visualisation, aux méthodes dites participatives. Ceci exige si ce n'est un matériel qualifié, du moins un personnel suffisamment créatif pour exploiter l'environnement naturel.

- Enfin, comme tout phénomène éducatif, les pratiques d'éducation et de formation des adultes (méthodes pédagogiques, processus d'apprentissage.....) devraient faire l'objet de réflexion permanente au niveau d'instances compétentes, ne serait-ce que pour intégrer aux conditions locales les pratiques élaborées ailleurs. Or ceci est encore pratiquement inexistant au niveau formel. Les échanges sont très fructueux entre acteurs individuels, confrontés à des problèmes sur terrain, mais restent souvent sans fondement faute de cadre où ils puissent s'exprimer (signalons quelques points qui méritent des réflexions poussées: la langue de formation, la forme linguistique de formation: parler local ou forme standardisée, les mots d'origine étrangère et qui ne respectent pas l'orthographe normalisé habituel

Ainsi dans le cadre du développement de l'éducation des adultes, l'amélioration globale des conduites de formation pour une meilleure efficacité des actions entreprises constitue la principale priorité.

Il faut cependant remarquer les signes de développement de l'Education Formation des Adultes à Madagascar depuis 1997. Ces actions peuvent être placées dans cette recherche d'amélioration des conduites de formation. En effet l'Education des Adultes à Madagascar peut être observée comme étant une pratique de plus de cent années mais les questions de qualité, de normes, d'exigences d'atteinte de résultats sont seulement développées comme importantes depuis une dizaine d'années. C'est dans cet esprit que la participation de Madagascar aux différentes manifestations internationales d'Education des Adultes dont les « Confintea » sont de plus en plus sentie comme primordiale. Car elles permettent d'apporter à la fois des informations stratégiques ainsi que des innovations efficaces pour l'amélioration de ses pratiques. Madagascar est une île et elle a fortement besoin de ces manifestations pour trouver des moyens d'action de plus en plus efficaces pour l'atteinte de ses propres objectifs de développement